commune de LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

BULLETIN MUNICIPAL N° 44 DECEMBRE 2010

Joyeuses fêtes et bonne année 2011

BLAOVEZ MAD 2011

WAR ARAOK BEPRED

N° 44 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

Le comité de rédaction :
Nicole MICHEL, Gervais EGAULT,
Christiane BOUVIER, Dominique GANNAT,
Danielle VIARD

• Le mot de la rédaction
• Le mot du maire p 1

Les adjoints
• Le chantier de l'école maternelle pp 2-3
• Le logement social p 4
• Affaires scolaires pp 5-6
• Tourisme, camping municipal p 7
• La bibliothèque p 8
• Voirie et réseaux, exercice 2010 p 9

La vie municipale
• Compte-rendus des conseils municipaux pp 10 à 18

La vie scolaire
• L'école élémentaire pp 19-20
• Le CAEL p 21
• Le FCPE p 22

La vie sociale
• Centre de loisirs p 23
• Cap Sport - RAM - Ludothèque p 24
• Service de lutte contre l'isolement p 25
• ACE - CEI p 26

La vie associative
• ARAL p 27
• Danse Passion - Club de Tarot p 28
• Bourse aux vêtements - Gavotte Louannécaine
Ateliers et chemins p 29
• Diwan p 30
• Médaille militaire - UNC p 31
• CAL p 32

La vie sportive
• Tennis Club p 33
• USPL - Mell zorn pp 34-35
• Les Sternes - Bad'loisirs p 36
• Les cyclos p 37
• Baby gym - Yoga p 38
• Aïkido - AGEL p 39

Environnement
• Projet environnemental des CM1/CM2
Maisons fleuries pp 40-41
• Ces généreuses plantes sauvages...
Jardinez au naturel ! - D3E pp 42-43

Divers pp 44-45

Pêle mêle p 46

Artisans commerçants p 47

Infos pratiques p 48

Le mot de la rédaction

Nous avons désiré moderniser le bulletin d'informations municipales en passant à la quadrichromie. Les couleurs le rendent plus gai et attrayant, les photos même de petits formats sont ainsi plus précises.

Certes, il coûte un peu plus cher mais le confort de lecture en est renforcé. L'équipe rédactionnelle, comme toujours, le compose, le corrige et le met en page ce qui évite tout recours à une agence de communication. Ceci augmenterait de 40% le coût de notre bulletin.

En cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour 2011

La rédaction

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.

LE MOT DU MAIRE

Début décembre 2010, l'Etat Civil de la commune affichait 15 naissances, 29 décès pour une moyenne annuelle prise sur la décennie écoulée de 28 naissances et 28 décès. Est-ce à dire que la crise a tiédi aussi les ardeurs du potentiel parental de notre chaleureuse cité… ou une pause sabbatique communautaire ? Mais chacun sait que les courbes démographiques sont évolutives et demain sera un autre jour !

Pour autant, les structures de la nouvelle école maternelle montées par l'entreprise Eiffage de Lannion pour la maçonnerie et Groleau de Perros Guirec pour la charpente placent déjà le décor ; reste à imaginer l'ouvrage achevé. Les intempéries perturbent l'avancement du chantier, le planning néanmoins demeure calé : ouverture à la rentrée 2011. Après la réhabilitation complète de l'école primaire il y a 15 ans, nous voilà bientôt dotés d'un accueil scolaire que nos enfants apprécieront.

Le nombre d'élèves est bien entendu fluctuant, preuve en est donnée, notre réflexion va au-delà du court terme, notre logique d'urbanisation aussi. La population vieillit, les maisons vendues deviennent de plus en plus résidences secondaires. Il nous faut attirer les jeunes ménages travaillant au pays et pour ce faire le Conseil Municipal s'engage dans l'acquisition de réserves foncières. L'objectif est clair : offrir en priorité, de l'accession à la propriété, des logements sociaux locatifs, des terrains constructibles de surfaces et prix modestes, tout en encourageant une gamme d'habitats fidèles à la tradition. En résumé, accéder aux vœux des différentes familles dans la diversité et une mixité sociale cohérente et harmonieuse. Dans les lotissements communaux, nous privilégions les résidences principales ; le privé garde sur ses terres, toute liberté dans le choix de sa clientèle, bien entendu.

Une étude par un cabinet privé spécialisé va analyser la dangerosité des routes communales les plus fréquentées : Kernu, Le Croajou, Nantouar ; priorité sera donnée à la sécurité dans un premier programme afin d'intervenir rapidement sur les trois axes. Une ligne budgétaire 2011 sera ouverte à cet effet.

Le froid nous a surpris par son intensité et sa précocité. Les grandes difficultés de circulation sont relativement rares dans notre secteur et nous trouvent démunis en moyens d'intervention. La DDTM est déjà suffisamment occupée avec les routes départementales au vu de ses effectifs des plus clairsemés. Nous avons engagé une démarche auprès d'un entrepreneur agricole intéressé par une activité de déneigement des voies de circulation, les agents communaux prenant en charge les endroits inaccessibles aux engins lourds.

La remise en état du sentier du littoral devrait être réalisée au début du printemps. Suite à l'enquête publique, des actions en justice diligentées par des riverains, ont quelque peu retardé l'ouverture du chantier attribué à l'Entreprise TLTP de Coatreven. La période d'hiver n'y est pas propice.

Pour l'année 2011, je présente mes meilleurs vœux à vous tous, à vos amis et à tous ceux qui vous sont chers : santé, travail, retraite…

Bloavez Mad

Bonne Année

Le Maire
Jean NICOLAS

Le Chantier de l'école maternelle

Mrs Baruzie (BatiConsult), Bourel (Sofresid), Le Béchec (cabinet Fauquert), Mr. le Maire et Florence, stagiaire

Adjoint aux finances et travaux

Début septembre, les louannécains ont vu s'élever, du côté de Pen Ker, une grue imposante par sa portée, avec quatre ancrages au sol de plusieurs tonnes : la phase construction de l'école maternelle démarrait réellement.

La phase de réflexion et de définition a été effectuée, avec l'aide d'une société de programmation architecturale, par un groupe de travail auquel participaient le maire, l'adjointe à l'urbanisme et l'adjoint aux affaires scolaires, les commissions « urbanisme » et « affaires scolaires », les enseignantes, les ATSEM, les représentants des parents d'élèves et un conseiller pédagogique de l'Education Nationale.

Avant le choix du cabinet d'architecte, ce groupe de travail avait soumis au conseil municipal un projet d'école maternelle basé sur 4 classes, avec salle audiovisuelle et salle d'éducation physique et sportive, qui devait tenir dans une enveloppe de 1,150 million d'euros HT, soit 1 375 400,00 € en TTC. Et c'est le cabinet d'architecture Fauquert de Lannion, le mieux-disant des candidats, qui a été retenu parmi 41 postulants.

Les dossiers de subventions ont été déposés auprès des différentes instances, les accords suivants ont été obtenus :

- DGE (Dotation Globale d'Equipement), via la Préfecture des Côtes d'Armor : 64 800 €
- EcoFAUR, via le Conseil Régional : 4 000 €
- Contrat Région/Pays de Trégor-Goëlo : 100 000 €
- Communauté d'Agglomération LTA (Fonds de Concours) : 30 000 €
- Contrat de territoire (Conseil Général) : 100 000 €

Soit un total de 298 800 €. Il faut noter que la DGE espérée au début du projet était de 397 800 €, au lieu des 64 800 € obtenus (20% d'un montant maximum de 324 000 €). Il faut dire que la crise est passée par là et que les dotations d'état ont subi une sérieuse cure d'amaigrissement.

Notre projet a subi quelques évolutions, concernant principalement l'adjonction d'un réfectoire et d'un office de cuisine pour éviter à nos petits écoliers un trajet journalier vers le restaurant scolaire, en précisant que cet office ne sert qu'à la mise en assiette des repas, leur préparation restant centralisée au restaurant scolaire. Ces évolutions ont bien sûr eu un impact sur l'enveloppe financière, comme le montrent les tableaux ci-dessous.

Durant le mandat précédent, nous avions réservé un terrain de 3 000 m² dans le lotissement de Penker2. Une surface de 1000 m² supplémentaires, provenant de la propriété Georget, vient s'y ajouter pour former l'espace nécessaire à la construction de la future école maternelle.

L'ouverture des plis pour l'école maternelle a eu lieu le 22 avril dernier. 12 lots de construction avaient été définis par l'architecte, 58 propositions d'entreprises ont été enregistrées au cahier de dépôt des candidatures, et tous les lots avaient obtenu au moins deux propositions (Cf tableau 1 en page 3 pour connaître les entreprises retenues pour chacun des lots).

A ces montants, il faut aussi ajouter les missions de définition, de conception et de contrôle du projet (Ils sont résumés dans le tableau 2 en page 3).

Il faut encore inclure les sommes engagées pour acquérir l'espace nécessaire à cette construction : 3000m² avaient été réservés dans le lotissement de PenKer, auxquels il a fallu ajouter les 1000m² acquis sur la propriété Georget pour réaliser un accès entre la nouvelle école maternelle et la route du Croajou. Il faut aussi y ajouter l'aménagement de cet accès et la réorganisation des parkings aux alentours du Centre de Loisirs, ainsi que les divers équipements : meubles pédagogiques, agrès pour la salle de gymnastique, appareillage pour la cuisine, véhicule pour la liaison chaude de restauration, … .

De plus, un montant non négligeable de 8 893,86 € a été engagé pour la partie administrative : annonces officielles, dossiers d'appel d'offres, ainsi qu'un montant de 2 990 € pour les sondages de sols demandés par l'architecte, sondages qui seront évoqués par la suite.

Le démarrage du chantier a eu lieu le 19 juillet dernier, la durée globale des travaux est programmée sur 14 mois, la réception étant prévue le 21 août 2011. Une réunion de chantier a lieu tous les lundi matin à 10h, avec Mr. Le Béchec (cabinet d'architecture Fauquert), Mr. Bourel (Sofresid, mission OPC), Mr. Baruzie (BatiConsult, mission AMO), les entreprises concernées par les travaux en cours, ainsi que Mr. Nicolas, le Maire, Mr. Jonas, le responsable des services techniques de la commune, Mr. Le Bozec et moi-même, les élus en charge des travaux.

Lors du terrassement, réalisé en juillet, l'entreprise a eu une mauvaise surprise : les sols trouvés ne correspondaient pas à ce qui avait été prévu par les sondages géotechniques réalisés. Il a fallu procéder à un décaissement supplémentaire pour trouver un sol techniquement compatible et ensuite remblayer avec des matériaux solides. Ceci conduit à des surcoûts pour travaux imprévus de 17 314,49 € TTC pour le terrassement et de 6 415,34 € TTC pour les fouilles de fondations.

Ces travaux imprévus ont entrainé un retard de 10 jours pour le début du gros-œuvre. L'entreprise a pu travailler dans d'assez bonnes conditions, ce qui a permis de rattraper ce retard. Les fondations, longrines et dallages sont terminées depuis la mi-octobre ; les élévations de maçonnerie atteignent 70% des travaux à la mi-novembre, avec la zone des classes entièrement terminée, ce qui permet au charpentier de débuter sa pose le 16 novembre et à l'entreprise de couverture-étanchéité de prévoir son intervention en début décembre.

A l'heure où j'écris cet article (fin novembre), le chantier a malheureusement du s'arrêter en raison de la neige, les conditions n'étant nullement favorables aux travaux extérieurs, mais ceci est souvent le cas dans le bâtiment : les journées d'intempéries figurent parmi les causes extérieures aux parties pouvant justifier un arrêt de chantier.

Une présentation des matériaux choisis a été effectuée en Mairie aux membres du groupe de travail ayant planché sur le projet initial le samedi 27 novembre. Ceci concernait essentiellement la nature et la couleur des bardages, des revêtements de sols, des carrelages, des peintures murales, … Les remarques et suggestions émises concernent principalement les couleurs des revêtements et peintures. Elles seront soumises au cabinet Fauquert qui dispose d'un architecte d'intérieur qualifié pour les ajuster aux contraintes d'agencement des espaces, des volumes et de l'esthétique par rapport aux souhaits exprimés.

Jean-Pierre MORVAN

Tableau 1 :

N°	Lot	Nombres de réponses	Entreprise retenue	Montant TTC
1	Terrassements / VRD / Aménagements extérieurs	3	Bourgeois-Pichard Minihy-Tréguier	143 520,00 €
2	Gros-Œuvre - Ravalement	5	Eiffage - Lannion	313 318,27 €
3	Charpente bois - Bardages	5	Groleau - Perros-Guirec	126 875,77 €
4	Etanchéité - Couverture	5	TECNIC étanchéité Morieux	123 539,62 €
5	Menuiseries extérieures alu - Serrurerie	6	Raub - Lannion	135 148,00 €
6	Menuiseries intérieures	2	Le Couillard - Lannion	107 245,32 €
7	Cloisons - Isolation	5	Carn Trédrez - Locquémeau	55 312,23 €
8	Plafonds suspendus	4	Manivel St-Samson/Rance	38 434,27 €
9	Revêtements de sols	5	CRA Lousse - St-Brieuc	106 183,55 €
10	Peinture - Revêtements murs	7	SOLEMUR - Bégard	28 769,04 €
11	Plomberie - Chauffage - Ventilation	6	SEPCA - Plérin	154 338,71 €
12	Electricité	5	SPIE - Trégueux	102 024,98 €
		58	**TOTAL**	**1 434 709,76 €**

Tableau 2 :

Société	Mission	Montant TTC
BATICONSULT	programmation architecturale	27 298,70 €
BATICONSULT	AMO : Assistance Maîtrise d'Ouvrage	41 546,05 €
VERITAS	CT : contrôle technique	7 491,74 €
VERITAS	CSPS : Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs	3 875,04 €
SOFRESID Engineering	OPC : Ordonnancement – Coordination - Pilotage du chantier	15 661,62 €
SARL FAUQUERT	Architecte – Conception - Réalisation	110 032,00 €
	TOTAL	**205 905,15 €**

Le logement social

Adjointe à l'urbanisme,
à l'environnement et
au Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, déléguée à
Ti'Dour et au Carré Magique

Bien qu'à dominante rurale, l'agglomération connaît une croissance démographique avec des mutations internes géographiques et sociales qui concourent :

- à l'augmentation du nombre de ménages : apport des migrations de jeunes actifs, de retraités et d'étudiants de la région,
- à des souhaits résidentiels orientés principalement sur le territoire des communes proches du littoral et des pôles urbains,
- au phénomène des décohabitations familiales et des besoins spécifiques concernant les personnes âgées, les handicapés et le public précarisé,
- au développement des stratégies de colocation chez les jeunes.

L'évolution des modes de vie entraîne un desserrement du nombre de personnes par ménage et par voie de conséquence une hausse du nombre de ménages et du besoin en logements.

Les dispositifs en faveur de l'investissement locatif privé ont conduit à mettre sur le marché des logements destinés plutôt à des ménages disposant de revenus intermédiaires sans toutefois répondre aux besoins locaux de la population à revenus modestes.

La volonté de la municipalité de Louannec rejoint le désir de Lannion Trégor Agglomération de favoriser l'émergence de nouveaux logements sociaux répondant à la demande de cette population.

La commune de Louannec offre le foncier viabilisé et garde la maîtrise d'ouvrage dans la production du foncier viabilisé : choix de l'implantation, de l'architecture, Lannion Trégor Agglomération contribue financièrement à la production de ce type de logement en aidant les bailleurs sociaux, qui ont du mal à équilibrer leurs opérations, et les communes en leur attribuant une participation sur le foncier viabilisé.

L'édification des 14 logements sociaux de Kerespertz débutera en 2011 et il serait prudent pour ceux que cela intéresse de venir s'inscrire en mairie et d'y retirer un dossier « Côtes d'Armor Habitat », bailleur social qui construira et louera ces futurs logements.

Je vous rappelle que 2 T3 pour personnes âgées handicapées, 3 T2, 3 T3 et 6 T4 sont disponibles. Il s'agit de maisons modernes de qualité à isolation thermique et phonique, au mode de chauffage gaz économe et aux revêtements faciles. Il est à souligner que ces logements sont situés en pavillons individuels avec garage et jardin. En plein bourg, ils permettront aux personnes âgées mais aussi aux jeunes ménages de faire leurs courses à proximité et à leurs enfants de se rendre à pied à l'école, aux terrains des sports, à la bibliothèque ou au Foyer. Les travaux devraient durer environ 15/16 mois.

Pour de plus amples renseignements, je reste à votre disposition pour une rencontre en mairie, je solliciterai pour vous un dossier et vous soumettrai aussi les plans de ces pavillons. Si vous désirez savoir ce que seront les loyers de ces résidences et les aides dont vous pouvez disposer par rapport à votre situation, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'agence de Côtes d'Armor Habitat à Lannion :

21, Bd d'Armor

Tél.: 02 96 48 87 60

Christiane BOUVIER

Pour des renseignements généraux, il existe un point Information Habitat, 21 rue Jean Savidan,

02 96 05 93 50 ou

info.habitat@lannion-tregor.com.

Affaires Scolaires

Adjoint aux affaires scolaires et à l'informatique

Ecole Maternelle

L'école maternelle a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice Mme Anne Hélène Guillou en remplacement de Mme Christine Vannier, qui a fait valoir ses droits à la retraite, ainsi qu'une nouvelle institutrice Mme Karine Le Gallou.

Les effectifs à l'école maternelle restent globalement stables par rapport à l'année dernière (99 enfants au lieu de 97 enfants). A la grande joie de tous, mais surtout pour le bien des enfants, l'Education Nationale a souhaité maintenir pour cette année le nombre de classe à 4, mais cela ne garantit en rien l'avenir :

ECOLE	Année	Section	Nombre
Ecole Maternelle	2008	TPS	9
	2007	PS	28
	2006	MS	26
	2005	GS	36
	TOTAL		99

Comme tous les ans, la période estivale a été propice à quelques travaux d'aménagement dans les deux écoles. A l'école maternelle, les travaux ont été limités du fait de l'ouverture à venir de la nouvelle école maternelle prévue en 2011.

Ecole Elémentaire

L'Education Nationale a supprimé un poste à l'école élémentaire, celui même qui a été crée un an plus tôt. Pourtant le nouvel inspecteur départemental véhiculait un discours positif précisant que l'Education Nationale chercherait dorénavant à éviter l'effet « yoyo » sur les ouvertures et fermetures de classe, pour maintenir ainsi une certaine stabilité. Cette fermeture précoce rétablit l'école élémentaire de Louannec à 6 classes.

Une nouvelle institutrice est arrivée à l'école élémentaire : Séverine Louat.

Les effectifs à l'école élémentaire ont légèrement baissé par rapport à l'année dernière (157 enfants au lieu de 167 enfants) :

ECOLE	Année	Section	Nombre
Ecole Elémentaire	2004	CP	28
	2003	CE1	36
	2002	CE2	30
	2001	CM1	30
	2000	CM2	33
	TOTAL		157

L'école élémentaire a bénéficié comme l'école maternelle de quelques travaux d'aménagement et de réfection durant la période estivale. L'école étant très bien entretenue et très bien préservée par les enfants et les enseignants, ces travaux ont été très réduits.

Restaurant Scolaire

Le groupement d'achat créé pour une mutualisation de l'approvisionnement en « ingrédients bio » locaux au travers de Lannion Trégor Agglomération (LTA) est maintenant en place, les appels d'offre pour l'année 2011 sont en cours, et permettront à la commune d'accéder à ces circuits d'approvisionnement dits courts, et donc de favoriser les aliments bio du département voire de la région.

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 24 novembre 2010 de maintenir à l'identique les tarifs réduits (sous condition de ressources en fonction du quotient familial) du restaurant scolaire pour l'année 2011 et d'augmenter les tarifs normaux de 1,83%. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er janvier 2011.

Tarifs repas	Prix
Repas élève de Louannec : Tarif Normal	2,88 €
Repas élève de Louannec : Tarif réduit (QF)	2,23 €
Repas élève hors Louannec : Tarif Normal	4,28 €
Repas élève hors Louannec : Tarif réduit (QF)	3,60 €
Repas professeur ou parent	5,26 €

Lors de cette même séance, le conseil municipal a décidé une revalorisation en adé-

quation du montant de référence pour le calcul du quotient familial. Cela peut permettre à plus de familles de bénéficier des tarifs réduits aussi bien au restaurant scolaire, qu'à la garderie périscolaire. Le quotient familial pour l'année 2011 a été fixé à 8700 € (8500 € en 2010) par le conseil municipal. Il est déterminé en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de parts.

J'encourage dès à présent les familles qui pensent être concernées à venir en Mairie présenter leur feuille d'imposition sur le revenu de 2009, ce qui permettra aux services de la mairie d'évaluer leur quotient familial.

Garderie Périscolaire

Elodie Janvier a intégré l'équipe de la garderie périscolaire en remplacement de Maryse. Elle intervient également au restaurant scolaire.

Le règlement de la garderie périscolaire va être complété pour sécuriser l'accueil des enfants. Il sera demandé aux parents de s'annoncer auprès du personnel communal à la sortie des enfants. Précisons que lors d'une sortie de la garderie périscolaire, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte sous l'autorité des parents. Le retour à la garderie n'est pas autorisé après ces activités.

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 24 novembre 2010 de maintenir également les tarifs réduits de la garderie périscolaire pour l'année 2011 et d'augmenter les tarifs normaux de 1,83%. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er janvier 2011.

Gervais EGAULT

Tarifs Garderie	Prix
Forfait mensuel matin & soir : Tarif normal	32,04 €
Forfait mensuel matin & soir : Tarif réduit (QF)	27,59 €
Forfait mensuel matin ou soir : Tarif normal	25,45 €
Forfait mensuel matin ou soir : Tarif réduit (QF)	22,02 €
Occasionnel matin ou moir : Tarif normal	2,73 €
Occasionnel matin ou soir : Tarif réduit (QF)	2,34 €

Inscription(s) pour l'année scolaire 2011-2012

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à l'école maternelle de Louannec pour l'année scolaire 2011-2012 (rentrée de septembre 2011 ou rentrée échelonnée dans le courant de l'année scolaire) doivent rapidement venir en Mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact avec la directrice au 02.96.91.25.47 .

Tourisme, Camping Municipal

Adjoint au tourisme et à la communication

Les grandes tendances pour 2010

La crise économique a, selon les professionnels, pesé plus fortement cette année encore sur la consommation en vacances, et s'est traduite par :

- Un taux de départ en vacances qui reste faible (48%).
- Une fragmentation des séjours qui se généralise au détriment de longues vacances, avec un développement du tourisme de proximité et des excursions à la journée.
- Une baisse du budget vacances de 30% conjuguée avec un renforcement du tourisme non marchand (hébergement dans la famille ou les amis, échange de maison).
- Des réservations de plus en plus tardives. Dans 40% des cas, moins d'un mois avant le séjour (recherche de promotions et d'une météo favorable) avec un développement marqué de l'usage d'internet (80% des partants utilisent internet pour préparer leur séjour).

Angélique, Rozenn (accueil)et Nathalie (ménage)

Tendances générales en Côtes d'Armor

Au printemps les mois d'avril, mai et juin avaient fortement progressé par rapport à 2009 (de +3% à +13%) notamment grâce à un calendrier des ponts et vacances favorables aux courts séjours français. Ils ont globalement moins bien fonctionné cette année avec des niveaux de satisfaction de l'ordre de 60% pour les professionnels (10 points de moins qu'en 2009). L'hôtellerie a notamment perdu les 5% de nuitées gagnées au printemps 2009.

Le mois de juillet a moins bien démarré qu'en 2009. La haute saison a vraiment commencé le 17 juillet. La première quinzaine a enregistré une baisse (de 3% à 4%) notamment pour les hôtels et locations. Pourtant la météo ensoleillée était favorable à l'activité touristique sur le littoral.

Pour le mois d'août on note une bonne fréquentation jusqu'au week-end du 21 août, les hébergements (hôtels, campings, meublés) étaient quasiment saturés sur le littoral et la clientèle étrangère était de retour, notamment les Néerlandais très remarqués dans les campings.

Un bon mois de septembre avec 73% de satisfaction qui se situe depuis plusieurs années au 3ème rang des périodes touristiques, permet d'atténuer le recul chronique de l'activité touristique en juillet notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et du locatif.

En conclusion, la saison touristique 2010 en Côtes d'Armor ne fera pas exception à la règle des trois années précédentes, un bilan considéré comme moyennement satisfaisant par une majorité des professionnels du tourisme.

Le Camping municipal, malgré une ouverture totale avancée au 1er mai, n'a pas échappé à la tendance générale : d'avril à septembre, la fréquentation a baissé de 2,36% par rapport à 2009 qui était déjà une année moyenne. Seul le mois de septembre (+6,27%) a redressé la courbe descendante enregistrée dés le mois de juin (-7,23%), juillet (-9,23%) et août (-2,66%). Une fois de plus les locations de mobil-homes ont été plus prisées que celles des emplacements nus (météo fraîche entre le 17 juillet et le 15 août) Côté recettes sur les emplacements nous enregistrons une baisse de 9%. Pour modifier cette tendance en 2011, nous allons améliorer notre communication (élaboration d'un site internet propre au camping avec possibilité de réservation en ligne, abonnement à des sites touristiques départementaux, à des sites spécialisés sur la promotion des campings, aires de camping-cars référencées sur les différents moteurs de recherche, production d'une plaquette promotionnelle sur nos nouvelles prestations « été 2011 »). De plus, la viabilisation de 14 parcelles (eau, électricité, assainissement) nous permettra d'améliorer le confort du camping. Des terrasses en bois seront également ajoutées aux 8 mobil-homes communaux qui sont vieillissants. Merci à notre gérant de choc « Jean-Yves » qui doit résoudre de nombreux problèmes tout au long de la saison et à toute l'équipe des saisonniers dont il avait la charge.

Ecole de Voile

Cette année l'école de voile de Louannec a fusionné avec le Centre Nautique de Perros-Guirec, cette collaboration a été un succès. Les stages individuels ont progressé de 8% et les stages de groupes ont été multipliés par deux. Le bilan financier est positif avec un solde de 3529,25 € qui sera divisé par deux suivant la convention signée entre les deux communes. Cette somme sera réinvestie en 2011 pour l'achat de matériel nautique. La convention est reconduite en 2011.

Jacques MAZÉAS

La bibliothèque

Adjoint aux Affaires Sociales et,
Vie associative et Sportives

La bibliothèque

La bibliothèque a tenu son stand le jour du forum des associations début septembre. Les bénévoles ont présenté les livres achetés au cours de l'année. Plus loin, les parents pouvaient confier leurs enfants en bas âge à un autre groupe qui leur faisait connaître les joies de la lecture.

L'équipe de bénévoles s'est consolidée, de nouveaux lecteurs ont fait leur première inscription, mais force est de constater que beaucoup de personnes de Louannec ne connaissent pas encore la bibliothèque et ont du mal à la situer dans les locaux de la commune.

Il est donc nécessaire de faire quelques rappels.

La bibliothèque se situe dans la salle de sport. Dans le hall d'entrée, vous prenez l'escalier sur votre gauche qui vous y conduira. Lors de leur permanence, des bénévoles éclairés pourront vous aiguiller, renseigner et proposer des choix de lecture aux créneaux horaires suivants : lundi de 18h00 à 19h00, le mercredi de 15h30 à 17h00 et le samedi de 10h30 à 12h00.

Pendant les vacances scolaires, elle n'ouvre ses portes que le samedi.

Sur le temps scolaire certaines classes viennent pour un «atelier lecture» les jeudi et vendredi matin.

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres sur une période de trois semaines. Pour que les prêts de livres se fassent de façon fluide et dans le respect des lecteurs, un rappel est signifié aux contrevenants. L'inscription et le prêt des livres sont gratuits.

Le budget alloué par la commune permet l'acquisition d'environ 150 à 200 livres par an : surtout des nouveautés qui favorisent le renouvellement sur les étagères.

Par ailleurs la Bibliothèque des Côtes d'Armor, la «BCA» passe une fois dans l'année. Nous sélectionnons environ 200 volumes de tout genre qui y sont exposés sur le présentoir prévu à cet effet.

L'équipe de bénévoles vous invite à vous déplacer et à discuter avec eux pendant leurs permanences. Ils sont à votre écoute pour tous renseignements comme l'achat de livres qui vous plairait.

N'hésitez plus et faites le premier pas.

Le goûter des anciens

Le premier rendez-vous eut lieu le 9 juin en remplacement du voyage. Une diffusion sur grand écran était proposée. Nous avons pu apprécier quelques extraits de film ou sketchs avant le goûter «formule campagnarde».

Le deuxième rendez-vous du 1er décembre, proposait un conteur Yvon DAGORN et sa musicienne suivis de «saveur Krompouezh» en guise de collation.

Ces après-midis récréatives sont réservées aux anciens, aux personnes à mobilité réduite de Louannec de plus de 70 ans. Elles permettent de rompre une certaine routine quotidienne qui se transforme très vite en isolement, celui-ci devient de plus en plus pesant pour les personnes très âgées.

C'est le rôle du CCAS de rencontrer ces personnes vivant à leur domicile dont les heures de sortie se réduisent au fur et mesure que les années passent.

La commission « Ados et petite enfance »

La commission avait émis le souhait d'un investissement dans les jeux pour les tous petits et les adolescents. Ce projet avait été inscrit au budget. Il a été réalisé pour partie.

Près du grand bassin de rétention du Penker quatre manèges sont maintenant en service (tourniquets, balançoires et autres structures). Le soir, le dimanche matin, les jours fériés, la journée, parents et assistantes maternelles accompagnent les enfants sur cette aire de jeux pour leur grand bonheur.

Dans un avenir proche un city stade prendra place près des allées de boules après un réaménagement de ces allées. Ce bassin devient un espace ludique et de rencontre intergénérationnelle.

Jean-Marc FABRE

Voirie et réseaux – exercice 2010

Adjoint à la Sécurité

Lors du vote du budget 2010, sur proposition de la commission, le Conseil Municipal a validé le principe d'un investissement important en travaux de voirie, étant entendu que, pour les deux années à venir, les dépenses seraient réduites au minimum. Deux raisons à cela : d'une part les prix exceptionnellement bas aujourd'hui en matière d'enrobés, d'autre part l'opportunité de réaliser en une seule tranche la route de Nantouar, suite aux travaux d'effacement des réseaux et de passage de l'égout.

Nous avons donc pu réaliser cette année, en revêtement enrobé :

- la route de Nantouar.....96 500 €
- l'accès à Barac'h Philippe .....8 000 €
- le trottoir reliant Kerguen Vian au Bourg .....13 400 €

Chaque opération étant accompagnée d'un curage des douves et d'une remise en ordre des busages.

Dans un autre type de travaux, ont été réalisées la remise en état par sablage des trottoirs à Kerespertz et de la route route de Kerlucun pour 25 800 € ainsi que la reprise de la route de Milin Coat Gourhant par curage des fossés et empierrement pour 2 100 €.

Parallèlement, le suivi de l'ensemble du réseau demande des interventions dites de point à temps, pour bouchage des trous et préservation de l'étanchéité des revêtements, ce qui représente cette année une dépense de 10 780 €.

Autres réalisations à imputer au budget 2 010 :

- la liaison douce Bourg/Mabiliès.....24 300 €
- l'escalier de la Ville Neuve vers le sentier du littoral... .....10 600 €
- la liaison parking Mairie/boulangerie-pharmacie..... .....4 100 €

(à quoi s'ajoute un escalier fabriqué en régie pour 4 000 €)

- l'aire de jeux d'enfants et l'abri-jeunes pour environ 10 000 €

(tous chiffres arrondis à la centaine d'€)

Des bancs, des potelets de protection, des bordures de défense, ont été mis en place, le plus souvent par nos services , pour un meilleur confort des piétons.

Assainissement :

La réception de la tranche d'assainissement du Vouster/Roc'h Wenn est effective depuis le 17 novembre. Il en aura coûté la somme de 124 200 € subventionnés à hauteur de 17% sur le montant HT par le Conseil Général, auxquels s'ajoutent 4 700€ de remise en ordre du réseau pluvial.

L'entretien des postes de relevage s'est traduit par le remplacement de quatre pompes de relevage dont deux au poste du Len, et deux autres à la Ville Neuve, soit une dépense totale de 10 700 €.

Effacement des réseaux :

L'effacement des réseaux de la Ville Neuve, subventionnable en deux tranches sur deux années civiles, va commencer le 4 janvier par la rue des Mouettes (première tranche) pour continuer sans interruption rue des Cormorans et du Professeur Lesné en seconde tranche.

Une autre opération sera éligible à subvention en 2012 et concernera le Croajou, qui nécessitera aussi un étalement sur deux ans.

Pourront alors intervenir dans ce quartier des travaux structurant pour la sécurité notamment des piétons.

Sécurité :

C'est aujourd'hui un problème, LE PROBLEME , dans toutes les communes. On roule trop vite, mais qui ?… les autres…ceux-là même qui seront piétons quelques minutes plus tard.

Un premier constat s'impose, parmi tant d'autres : les véhicules circulant sur les routes de Louannec sont de plus en plus nombreux, et sur le nombre, rien d'étonnant à ce qu'il y ait de plus en plus de gens pressés, stressés, voire arrogants.

Un deuxième constat : le peu d'effet des panneaux de limitation de vitesse, certains pensent connaître la route et roulent donc à la vitesse qui leur convient, au mépris de tout danger fortuit. Nous avons dépensé depuis quelques années des sommes considérables en achats de panneaux dits de police (2 500 € en 2010), ceci pour un résultat pour le moins médiocre.

Au vu de ces constats et conscient de l'étendue et de la complexité des problèmes, le Conseil Municipal a décidé d'engager un bureau spécialisé pour une étude générale des problèmes et la mise en œuvre de solutions adaptées sur l'ensemble de la commune. Tant il est vrai qu'il ne suffit pas de dire : « il n'y a qu'à … », encore faut-il savoir ce qui est ou n'est pas autorisé dans chaque situation : en agglomération ou en dehors, selon la visibilité…et ne pas créer un nouveau danger là où on voudrait en supprimer un premier. En possession des résultats, il appartiendra au Conseil Municipal de définir un calendrier de mise en œuvre au vu des urgences, mais aussi des coûts, car on sait que seuls des aménagements de fond auront un résultat assuré. Ce calendrier devra bien évidemment tenir compte de la programmation des effacements des réseaux concernés, sauf à faire procéder, en cas d'urgence absolue, à quelques aménagements provisoires.

En attendant, un minimum de civilité de tous et de chacun serait sans doute du meilleur effet.

François LE BOZEC

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 28 Mai 2010

Camping : Emplois saisonniers 2010, Tarifs restauration

Monsieur Mazéas donne connaissance au conseil municipal des propositions d'indemnités dûes à Mr Derrien, gérant du camping du 29 mai au 2 octobre et des tarifs de l'épicerie et du restaurant du camping.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'entériner la proposition de tarifs conformément au document figurant en ANNEXE 1.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions (Madame Verdier, Madame Gannat, Madame Melin),

Et la proposition de tarifs du restaurant du camping conformément au document figurant en ANNEXE 2.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions (Mmes Verdier , Gannat, Melin)

Ecole maternelle

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du résultat de l'appel d'offres pour l'école maternelle vérifié par le cabinet Fauquert et précise que le montant total des travaux est de 1 199 599,10 € HT, soit environ 10% au dessous de l'estimation initiale de 1 326 000 € HT. Monsieur le Maire dit également que les moins disants ont été retenus après vérification du respect des demandes et des chiffres fournis et ajoute qu'aucun lot n'est resté infructueux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'entériner ce résultat tel qu'il est présenté pages 2 et 3.

Rapport annuel sur l'eau

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport annuel 2009 sur l'eau et

commente les principaux éléments du rapport :

- le volume d'eau prélevé (1 130 909 m³) sur les 2 captages a légèrement augmenté +1,31%.
- la production d'eau potable (1 337 492 m³) a légèrement diminuée -1,85%.
- le nombre d'abonnés (9617) a augmenté +0,82%.
- la consommation moyenne par abonnement domestique est de 68 m³ contre 70 en 2008.
- le prix théorique pour un usager consommant 120 m³ est de 2,09 €/m³.
- l'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 100% pour les 2 captages.
- le rendement du réseau de distribution est de 75,7%.
- le taux moyen de renouvellement du réseau est de 0,7%.
- l'encours de la dette au 31 décembre est de 2 677 373 €.
- le rapport de la DDASS conclue que l'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique, bien que quelques non conformités aient été relevées (nitrates, matières organiques, bromates) en quantités minimes.

Monsieur Vaissie demande si les résidus de produits pharmaceutiques sont recherchés.Monsieur le Maire répond que ce n'est pas le cas.

Le conseil municipal prend acte du rapport.

Transfert du service Assainissement

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil Municipal de l'état d'avancement du transfert de la compétence assainissement à Lannion Trégor Agglomération (LTA). Il pense que la commune n'a rien à gagner dans ce transfert, que c'est une perte d'identité, mais que si ce transfert se réalise, LTA verra sa dotation augmentée de 800 000 €. Si la majorité du conseil communautaire adoptait ce transfert, la gestion de la station serait assurée directement par LTA, alors qu'aujourd'hui, LTA accepterait une délégation de gestion pour Louannec (comme Lannion et Trébeurden). Monsieur le Maire ajoute que la raison voudrait que l'on accepte ce transfert. Monsieur Vaissie craint que ce transfert ne conduise à une dégradation du service auprès des habitants de la commune, du fait de l'éloignement du service assainissement. De plus, il a des doutes, vu le contexte actuel des finances de l'état, sur la réalité de la dotation supplémentaire de 800 000 € pour LTA. Monsieur le Maire répond que si la majorité du conseil communautaire adoptait ce transfert et que une ou plusieurs communes obtenaient une délégation de gestion exemple Lannion, Trébeurden ; Louannec désirerait aussi obtenir cette délégation de gestion. Sur la qualité du service, il répond que la commune conserverait la gestion.

Madame Bouvier précise qu'à ce jour, 11 communes sont déjà en régie communautaire pour l'assainissement.

Programme de voirie

Monsieur MORVAN donne connaissance au Conseil Municipal du résultat de l'appel d'offre concernant le programme voirie 2010 ; l'entreprise Bourgeois-Pichard étant la moins disante, certaines tranches étaient en option. Au vu des tarifs proposés, la commune s'engage sur un programme de trois ans, en renforçant le programmme 2010 pour pouvoir bénéficier dès cette année de tarifs avantageux, et allèger

le programme pour 2011 et 2012 car cette situation tarifaire avantageuse ne devrait pas perdurer.
Le conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la proposition telle que présenté pages 2 et 3.

Création d'une régie pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire

Monsieur Egault rappelle qu'il a été décidé que les règlements de la restauration scolaire et de la garderie péri-scolaire seraient à nouveau éffectués en Mairie, ceci afin de pallier le non-paiement des factures dans les délais impartis.Cette mise en place permettra d'envoyer les factures rapidement, et de faire des relances rapidement si nécessaire, les en cours étant importants. Vincent Thily sera nommé régisseur de recettes.
Le conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la création d'une régie restauration scolaire et de la garderie périscolaire.

Droit de préemption renforcé

Madame Bouvier rappelle que le conseil Municipal avait chargé la commission d'urbanisme d'étudier à nouveau la possibilité d'instaurer un droit de préemption urbain renforcé sur la commune et pour cela d'établir un argumentaire.
Elle donne lecture au conseil de la proposition argumentée de la commission pour l'instauration d'un DPU renforcé :
Infrastructures d'intérêt général communal
Mixité Sociale
Revitalisation du bourg
Développement économique
Logements sociaux
Chantier inachevé, friches industrielles
Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la propostion pour instaurer ce DPU renforcé sur l'ensemble du territoire de Louannec.

Questions Diverses

- Le collège des 7 Iles sollicite la commune pour subventionner une activité de voile pour les 5ème, dans la continuité de ce qui est fait pour les 6ème.
  Mise au vote : 3 pour (Philippe Benis, Laurent Madec, Danielle Viard), 2 abstentions (Agnès Melin, Pierre Vaissie) les autres contre. La demande est rejetée
  Monsieur le Maire propose de mettre les équipements à disposition si besoin. Une réponse sera faite dans ce sens.

- Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de Mr Martin de Plufur, sollicitant la création d'un emplacement de taxi.
  Le Conseil Municipal par 14 voix contre et 9 abstentions décide de ne pas créer de nouvel emplacement. Monsieur Martin sera inscrit sur la liste des demandeurs pour une durée d'un an.
- Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de subvention pour l'Aimee Hilda, ancien canot de sauvetage de Ploumanach. Le Conseil Municipal par 21 voix contre et 2 abstentions (Nathalie Verdier et Jean-Pierre Morvan) décide de ne pas accorder de subvention.
- Monsieur le Maire propose de faire un échange de terrain à Mabiliès avec un propriétaire privé pour lui permettre de pouvoir construire à proximité de la zone batie actuelle. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

- **Eclairage public :** Monsieur Morvan propose de modifier les horaires d'éclairage pour réduire la consommation, extinction des lumières une demi-heure plus tôt le soir, et aménagement de certains points (foyer, salle de sport, etc) en fonction de l'utilisation.
- **Aire de jeux à proximité :** devis pour le revêtement au sol de cette aire, revêtement en copeaux de bois coloré retenu.
  Le montant est de 1144 € HT auquel il faut ajouter 1000 € pour un cadre en bois et 250 € pour 2 bancs.
  La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Subvention Clubs Sportifs :** la commune a signé une convention pour l'emploi d'un animateur sportif avec le club de Tennis de table et une autre avec l'USPL (à condition que la répartition entre Louannec et Perros-Guirec soit proportionnelle à la taille des communes, ce que Perros-Guirec a accepté). Il faut donc régulariser la situation, ce qui porte la subvention au Tennis de Table de 1747,80 € à 2000 €, et pour l'USPL (emploi sportif) de 700 € à 1 500 €.
  La proposition est adoptée à l'unanimité, moins une voix (Agnès MELIN) pour l'USPL.
  La proposition est adoptée à l'unanimité pour le TTPL.

- **Ecoles :** Monsieur Egault propose d'acheter du matériel (porteur, radio cassette, massicot) pour l'école maternelle pour un montant de 903 E et 5 PC, 5 écrans, 1 imprimante pour l'école élémentaire pour un montant de 3409 €, et de souscrire une offre téléphone+internet Orange en remplacement de Megalis pour un montant de 1779,55 € annuel.
  Ces propositions (qui sont au budget), sont adoptées à l'unanimité.

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un habitant du quartier de Carlouar souhaite installer une éolienne sur son terrain.
  La commission urbanisme saisie le 12 mai 2010 du dossier, a rendu un avis défavorable car le centre bourg est un lieu inapproprié (nuisances potentielles) les zones NC et ND non densément urbanisées seraient plus adéquates. Après explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal suit l'avis de la commission.
  Le compte rendu du conseil municipal est approuvé après applications des modifications précédemment citées.

Conseil du 30 Juin 2010

Zone d'habitation inondable en aval de l'ancienne STEP

Mr le Maire expose les problèmes de débordement du ruisseau en aval de l'ancienne station d'épuration, provoquant des inondations fréquentes dans les habitations aux alentours, route de Perros. Ce problème est récurrent et, après visite sur site et contact avec la propriétaire du terrain voisin, il est proposé de créer une conduite de débordement via ce terrain limitrophe. Mr le maire propose également d'accorder une indemnité de compensation de 1000 € au propriétaire.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Achat de terrains en zone 13NAS

Lors du contact précédent avec la propriétaire, M. le Maire a relancé la proposition d'achat des terrains 123 et 136 en zone 13NAs(2) dont elle est propriétaire. Ces terrains, situés entre le carrefour du Croajou et le lotissement de Pen Ker permettraient de réaliser une continuité d'urbanisation dans ce secteur et d'assurer également un accès piétonnier vers le Croajou en prolongation de la « vallée verte » de Pen Ker.
Mr le Maire précise que ces terrains ne sont pas sujet à indemnité d'éviction, que cette acquisition permettrait de sécuriser la sortie du quartier de Kervoasdoué qui est très dangereuse, qu'il a dans un premier temps proposé un montant de 5€/m² pour une surface globale de 11740 m².
Cette démarche devra inclure une négociation de passage sur le lot 69 situé en zone 13NAs(2) pour continuité avec la « vallée verte » de Pen Ker.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser Mr le Maire à prolonger cette démarche d'achat.

Evolution du PLU

Mme Bouvier précise qu'il faut lancer une étude en vue de modifier certains points de notre PLU :

- modification de classification de la zone 13NAS en NAR en cas d'acquisition des terrains cités au point précédent, avec consultation des services départementaux et préfectoraux pour avis de constructibilité de cette zone, en regard des contraintes du PLU, du SCOT et des référentiels préfectoraux.
- modification du quota de 30% des « toits-terrasses » dans les constructions traditionnelles à 2 pentes. Ceci impacte le permis des 14 logements sociaux de Kerespertz 2 réalisés par Côtes d'Armor Habitat. Ce quota concerne non la surface, mais le linéaire de périphérie de ce type de toiture et pénalise fortement l'architecture des constructions qui y sont soumises.
- adjonction des zones UC dans la liste des zones ou sont autorisées des extensions de garages à toit plat.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser Mr le Maire à lancer les démarches nécessaires pour modifier les zonages et règles correspondantes du PLU.

Fonds de Concours Communautaire pour la nouvelle école maternelle

Mme Bouvier précise que dans le cadre du pacte financier Communes/LTA, un montant de 30 000 € a été inscrit. Il est nécessaire de présenter une délibération du Conseil Municipal pour y prétendre.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Liaison piétonne Bourg de Louannec – Pont Guennec

Mme Bouvier fait part de la proposition de la commission environnement de lancer une étude pour la réalisation d'une liaison piétonnière/cycliste entre le bourg de Louannec et la limite de Perros-Guirec. Mr le Maire précise que ce sujet a déjà été envisagé en 2008 avec la municipalité de Perros-Guirec, que cette voie étant une route départementale, il faudra demander avis et conseil auprès de la DDTM, et que cette étude ne pourra bénéficier d'aucune subvention. Mme Bouvier précise que LTA peut subventionner les voies dites « douces » dans le cadre du pacte financier Communes/LTA.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour lancer cette étude, avec esquisse de réalisation et devis estimatif, et rechercher d'autres participations financières.

Panneau d'entrée de boucle

Mme Bouvier précise que les sentiers piétonniers ont été balisés et qu'il reste à installer un panneau d'entrée de boucle sur le parking de la mairie. Ce panneau est éligible à hauteur de 1500 € à des subventions de 30% de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Terrestre), de 25% du Conseil Régional via le contrat de Pays et de 25% de LTA. Restent donc 20% à charge de la commune.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour lancer cette réalisation et demander les subventions.

Subvention CLSPD

Mme Bouvier précise que suite au contrôle de sécurité sur les bâtiments publics, les stationnements, les places, les aires de loisirs, …, le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) exprime sa satisfaction pour les réalisations effectuées par la commune de Louannec et lui accorde une subvention de 2000 € pour l'inciter à continuer dans ce sens.

1% artistique

Mme Bouvier attire l'attention du Conseil Municipal sur l'obligation, dans le cas de construction de bâtiments communaux, de consacrer 1% du montant des travaux à la réalisation d'une œuvre artistique. Ceci concerne la nouvelle école maternelle.
Le cadre et les modalités d'application du « 1% » sont définis par le décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié par le décret 2005-90 du 4 février

2005, pris en application de l'article 71 du Code des marchés publics. La circulaire du ministre de la Culture et de la Communication du 16 août 2006 précise la procédure.
Quelques remarques importantes :
L'obligation de décoration des constructions publiques, plus communément dénommée « 1% artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art à des artistes. Elle impose aux maîtres d'ouvrages publics de réserver un pour cent du coût de leurs constructions pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment considéré.
Chaque opération de « 1% » est suivie par un comité artistique, instance de conseil auprès du maître d'ouvrage. Ce comité est chargé de définir le programme de la commande artistique et d'émettre un avis sur les propositions présentées par les artistes.

Assainissement : Transfert de compétence à LTA

Mr le Maire précise que le Conseil Communautaire de LTA a approuvé à l'unanimité le transfert de l'assainissement collectif mardi 29 juin 2010, et que chacune des communes concernées doit à son tour se prononcer sur ce transfert de compétence par délibération concordante.
Mr le Maire rappelle que ce sujet a déjà fait l'objet de nombreuses réunions et que les documents et procédures de transfert ont subi d'importantes évolutions suite aux requêtes des communes. Il rappelle aussi qu'une réunion d'information-débat ouverte à tous élus des communes a eu lieu à Lannion le mardi 8 juin, séance au cours de laquelle tous les éléments du transfert ont été exposés. Les participants y ont posé de multiples questions. Les réponses du président de LTA et des cabinets de conseil ont été rassurantes pour les inquiétudes exprimées. Considérant que cette réunion étant ouverte à tous, en présence des bureaux d'étude et des cabinets de conseil portant sur les volets administratif, technique, financier et juridique, il n'a pas considéré nécessaire de la renouveler à Louannec.
Mr le Maire donne alors lecture de la proposition de délibération à prendre en vue de ce transfert.
Il précise que, en cas d'accord, ce transfert sera effectif en 2011, que les tarifs d'assainissement resteront paramétrés à chaque commune jusqu'en 2018 en fonction des investissements prévus dans chaque PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), puis devront converger vers un tarif unique selon des secteurs définis en fonction de critères objectifs chiffrés (caractéristiques techniques, financières, géographiques, démographiques, ...), selon le même principe que ce qui s'est fait pour les ordures ménagères.
Il précise aussi qu'une convention de délégation de gestion des équipements sera établie entre LTA et Louannec, sans transfert de personnel (comme les communes de Lannion, Trébeurden et Plestin-les-Grèves). Cette convention de gestion induira la suppression des budgets d'assainissement : les investissements seront supportés par LTA, le fonctionnement sera intégré au budget de la commune conformément à la convention de gestion. Une commission « eau potable et assainissement » sera mise en place à LTA, ainsi qu'un comité de suivi par commune, chargé du suivi et de l'ajustement du PPI et du budget.
Vote du Conseil Municipal pour le transfert de la compétence « assainissement » à LTA.

Tarifs bar camping

Mr Mazéas présente les tarifs proposés au camping pour la partie bar/plats cuisinés : les consommations au bar, la carte des vins, les petits déjeuners, la carte des glaces et divers produits vendus à l'accueil qui n'avaient pas été inclus dans les tarifs « épicerie » votés lors d'une séance précédente.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour ces tarifs.

Côtes d'Armor Habitat : demande d'exemption de la Taxe Locale d'Equipement

Mr le Maire présente une requête provenant de Mme Marie-Hélène Battas, directrice générale de Côtes d'Armor Habitat (CAH) qui va réaliser les 14 logements sociaux à Kerespertz II. CAH demande à être exempté de la TLE (Taxe Locale d'Equipement) pour ces immeubles, conformément aux dispositions de la loi N°71-581 du 16/07/1971et des circulaires N°71-99 du 02/09/1971 et N°78-44 du 08/03/1978.
Mr Bénis demande quel est l'impact financier de cette taxe. Mr le Maire précise que cette taxe est à hauteur d'environ 500 à 600 € par logement. Il précise aussi que c'est la commune de Louannec qui a été demandeur pour cette opération de logement social, qui fournit le terrain, et qu'elle perçoit une somme d'environ 5000 € par logement pour cette opération.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour exempter CAH de la TLE pour cette opération.

Questions Diverses

- Mr le Maire présente les conclusions du commissaire-enquêteur sur la SPPL (Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral). Il donne un avis favorable au projet de réhabilitation présenté à enquête publique du 28/04/2010 au 28/05/2010, assorti des recommandations suivantes :
  - prendre en compte les avis exprimés lors de l'enquête, notamment en ce qui concerne la protection des piétons le long de la route de Nantouar ;
  - intervenir et insister auprès de la commune de Louannec pour qu'elle poursuive sa réflexion sur la récupération des eaux une étude sur le ruissellement des eaux pluviales dans ce secteur ;
  - associer les propriétaires riverains au traçage du sentier et à la définition des travaux ;
  - mettre en place des protections efficaces afin

que le sentier soit effectivement réservé aux piétons.
Mr le Maire donne lecture de quelques commentaires reçus lors de cette enquête, en particulier ceux demandant de protéger la côte par un enrochement complet, ou ceux mettant l'accent sur la sécurité des piétons sur la partie longeant la route de Nantouar pour déviation du sentier au niveau du phare. Il précise que les conclusions du commissaire stipulent que « les travaux de défense contre la mer (enrochements et remise en ordre d'un enrochement existant) sont interdits sauf exception » et que « les travaux d'enrochement (ou de remise en ordre d'enrochements existants) demandés par plusieurs intervenants ne rentrent pas dans ces exceptions et ne peuvent être entrepris, de même que les murs en béton »
Mr le Maire propose d'approuver les conclusions du commissaire-enquêteur en prenant en compte ses remarques de façon à permettre de prendre un arrêté préfectoral.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit délibérer pour affecter un montant de 540 € vers le SDE pour le remplacement d'un lampadaire (foyer EP B 946) Allée des Fougères à Mabiliès, détérioré par un véhicule, en précisant que ce montant sera remboursé par la personne responsable de cet incident.
  Le montant total s'élève à 900 € TTC, avec participation de la commune à hauteur de 60%, soit 540 €.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- Mr le Maire présente une nouvelle demande émanant du Collège « Les Sept Iles » de Perros-Guirec sollicitant une subvention exceptionnelle de 1000 € pour mettre en place une option « voile » à titre expérimental en classe de 5ème, en précisant que cette activité est un prolongement de ce qui existe déjà en classe de 6ème sous forme de stage de 5 séances. Cette demande avait été refusée lors d'un conseil municipal précédent, au titre que la commune n'a pas la compétence « collèges ». Mr le Maire précise que cette subvention est exceptionnelle et ponctuelle et n'est demandée que pour la mise en place de cette activité. Il précise aussi que Perros-Guirec participe en adaptant les tarifs du club nautique local. Mr Morvan souligne que Louannec a signé une convention avec Perros pour un fonctionnement commun du centre nautique de Perros et de l'école de voile de Louannec et que le Conseil Municipal avait proposé de mettre gratuitement à disposition ses matériels et équipements. Il s'enquiert aussi de la participation des autres communes rattachées au collège en dehors de Perros et Louannec. Pas de réponse sur ce dernier point.

  Vote du Conseil Municipal pour une subvention de 1000 € pour la création d'une activité « voile » au collège de Perros-Guirec.

Conseil du 17 Septembre 2010

Finalisation du groupement de commandes pour l'approvisionnement en produits bio du restaurant scolaire

Monsieur le Maire propose que la commune adhère au groupement de commande de denrées bio pour le restaurant scolaire.
Unanimité du conseil et désignation de Gervais Egault pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration : SATESE

Le Conseil Général a redéfini l'ensemble de ses prestations d'assistance technique auprès des communes, Le SATESE assure le suivi de la STE (station d'épuration) depuis plusieurs années. Il est demandé au Conseil Municipal de valider la nouvelle proposition pour 2010 d'un montant de 1817,63 euros HT, les analyses étant directement facturées par le LDA 22.
Unanimité du conseil pour la signature du contrat avec le Satèse.

Délibération concordante pour la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Entraide du Canton de Perros Guirec suite à la convention signée avec Perros Guirec concernant le portage de repas à domicile et la création du service de lutte contre l'isolement

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président du Syndicat Iintercommunal d'Entraide du canton de Perros Guirec sollicitant une modification des statuts du Syndicat en ajoutant à l'article 3 des statuts l'objet suivant : création, gestion et fonctionnement du service de lutte contre l'isolement.
Vote à l'unanimité pour la modification des statuts du Syndicat d'Entraide.
Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Nicole Michel et Sonia Guyon correspondantes CCAS pour ce nouveau service.

Modification partielle du PLU

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du dossier établi par AT Ouest pour la modification des articles UA, UC, UD, NA, NAR, et ND 11 et l'ouverture à l'urbanisation de la zone 13 NAs et demande de l'autoriser à ouvrir l'enquête publique.
Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à passer ce dossier en enquête publique.
1 - Modifications :
- pour l'habitat traditionnel : pas de changement (autorisation de 50% du linéaire en toiture terrasse)
- pour l'habitat contemporain : 75% du linéaire total

pour un édifice à un étage, excepté les bâtiments publics et collectifs pour les zones UC UD NA NC ND UA
- possibilité de construire dans la zone 13 Nar 2 le bâtiment avec pièces habitables soit à 3 mètres de la limite séparative, soit sur la limite séparative, hauteur soit 7 mètres à l'acrotère (RDC + étage) soit 9 mètres au faîtage.
Adoption à l'unanimité.
2 – Zone 13 NAs
Christiane Bouvier expose les contraintes et les qualités de la zone 13 NAs ainsi que le contenu de l'étude préparée par AT OUEST. Il a été proposé par l'ADTM de visiter des lotissements modèles à SERVON sur VILAINE et PLAINTEL. En attente de rendez-vous
Monsieur le Maire rappelle que le passage de 13 NAS en 13 NAR se fera à l'issue de l'enquête publique . L'achat du terrain interviendra ensuite. En parallèle, contact sera pris avec un cabinet urbaniste et paysager pour l'étude du futur lotissement dans lequel cohabiteront des habitats individuels, groupés et collectifs.

Acquisition de terrains au Poulajous

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité d'acquérir du terrain au lieu-dit Poulajous d'une superficie de 37 117 m² appartenant à Guillaume MORVAN et demande au conseil municipal d'émettre un avis après nous avoir rappelé les délibérations des conseils municipaux du 1er juillet et du 21 octobre 2009. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'acquisition de ces terrains à 5 €/m2 (parcelles AD 64, AD 74, AD 75, AD 65, AD 112, AD 114).
Le maire va faire une demande à LTA ou à l'EPFR (Etablissement Public Foncier Régional) d'être le porteur foncier. L'un et l'autre proposent d'avancer les fonds pour l'achat des parcelles à hauteur de 100 000 € maximum sous condition d'y construire 20% de logements sociaux au-delà de 100 000 €. l'EPFR assurerait le portage foncier pendant 5 ans maximum après visite sur le terrain et acceptation du dossier ; au-delà des 5 ans il y a une obligation de racheter le prêt.
Le conseil communautaire statuera sur le projet. Une convention entre le Maire de Louannec et LTA sera signée.

Travaux de l'école maternelle

Point sur l'avancement des travaux de l'école maternelle :
- trois semaines de retard à ce jour
- le terrassement est terminé
- les fouilles sont en cours
- dépenses imprévues de 23 729 € TTC (gros œuvre 17 314 €, EIFFAGE 6415 €)

Demande de subvention voirie à Lannion Trégor Agglomération au titre du fonds de concours

Une subvention peut être obtenue de LTA pour le programme de voirie 2010, pour un montant total de 112 112,21 euros TTC.
- route de Barach Philippe
- trottoir RD6 de Kerguen Vian à Penker
- route de Nantouar
- route de Kergueno

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de LTA.

Demande de subvention au Centre National pour le Développement du Sport pour le terrain multisports

Il est possible d'obtenir une subvention du CNDS et de LTA pour un terrain multisports.
Unanimité pour solliciter ces 2 subventions.

Questions Diverses

- Monsieur le Maire a deux devis de 6 000 € concernant des mesures de rejets atmosphériques suite aux demandes de Mr et Mme Gautier voisins de la nouvelle station d'épuration (expertise diligentée par la commune).
  1 abstention (Jena Nicolas), 2 pour (David Landais et Agnès Melin) et 20 contre.
- Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'adhésion du haras de Lamballe au centre de gestion.
- Suite à l'installation d'une éolienne dans la cité Carlouar des voisins proches sont venus se plaindre en mairie et déposer des lettres à propos des nuisances visuelles. Madame Bouvier et Monsieur le Maire se sont déplacés et ont constaté les nuisances visuelles causées par l'ombre portée et les éclats de lumière des palles de cette éolienne sur la propriété de Mr et Mme André et Paulette Le Floc'h. Monsieur le Maire rappelle qu'avant la mise en place de cette éolienne en centre bourg, il avait conseillé au propriétaire de demander un accord de ses voisins qui à ce jour n'a pas été reçu.
  Après renseignements des plaignants auprès d'une association de défense des consommateurs, une plainte peut être déposée pour atteinte à la tranquillité ou à la santé.
- Etude du chemin du littoral : devis de TLTP 37 351 € HT soit 44 672 € TTC, l'Etat subventionnant jusqu'à 50 000 €, le Conseil Général à hauteur de 20 %.
  Vote à l'unanimité.
- Avenant au programme de voirie 2010 : 4 700 € TTC pour Bourgeois Pichard correspondant aux travaux de création d'un trottoir le long de la RD6 (du rond point devant la boulangerie à l'entrée rue Kerguen Vian).
  Vote à l'unanimité.
- Trop plein d'eau au niveau de l'ancienne station d'épuration : afin d'éviter une inondation des maisons environnantes, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le devis de la SETAP pour un montant de 13 170 € HT.

- Effacement des réseaux BT/EP/TEL à la Villeneuve 1ère tranche
  - réseau électrique : montant des travaux 120 000 € TTC participation de la commune 30 000 €.
  - réseau éclairage public : montant des travaux 53 700 € TTC participation de la commune 32 220 € TTC.
  - réseau téléphonique : le matériel, à l'exception des citerneaux et des fourreaux en partie privative, est fourni par France Télécom. La pose et le terrassement sont du ressort de la collectivité. L'estimation à la charge de la collectivité est de 30 000 € TTC.

  La deuxième tranche aura lieu en 2011.
- La participation pour le spectacle de Noël au Carré Magique est de 4,5 € par élève pour l'école élémentaire et 1,5 € pour la semaine étoilée au planétarium du 18 au 22 octobre : adoptée à l'unanimité.
- Monsieur le Maire souhaite améliorer la circulation dans la commune et recourir aux voies douces dans les endroits les plus sensibles (dans un premier temps Nantouar, Croajou, Kernu) et plus généralement sur toutes les routes… d'où l'utilité du recours à un cabinet spécialisé dans ce type d'étude.
  Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à contacter des cabinets privés pour obtenir des devis.
- Monsieur le Maire souhaiterait lancer une étude du chemin piétonnier le long du Lenn (dossier abordé au dernier conseil du 30 juin). Les subventions accordées sont plus importantes qu'auparavant pour les liaisons douces.

Comice agricole du 11 septembre 2010

Pas toujours facile de présenter les petits veaux !

Le comice agricole du canton regroupe 9 communes : Louannec, St Quay-Perros, Trébeurden, Perros-Guirec, Trélévern, Trévou, Trégastel, Kermaria, Pleumeur-Bodou… Cette année, c'était au tour de notre commune de l'organiser.

Cette fête conviviale du monde agricole consiste à rassembler les agriculteurs du canton et de faire concourir les meilleurs éléments de leurs élevages ; un jury d'experts est nommé afin de les départager.

Si les vaches laitières sont majoritaires, on retrouve aussi toutes sortes d'animaux tels que moutons, chèvres, chevaux, lapins, poules etc.… provenant d'élevages amateurs. Les meilleurs légumes sont également primés.

Mais le comice n'est pas seulement un concours, c'est avant tout une fête où l'on a pu découvrir le club de chiens de défense de Pommerit-Jaudy à l'épreuve, une démonstration de dressage de chevaux par la parole, le concours de cidre jugé par les maires du canton. Une présentation de matériels agricoles anciens a attiré le regard des nostalgiques

Bar, crêpes, sandwichs, structure gonflable pour les enfants couronnaient ce bel ensemble pour une fête réussie malgré un temps maussade dans l'après-midi.

La journée a été clôturée par un banquet à la salle des fêtes avec remise des prix aux lauréats.

Je tiens à remercier le CAL, la municipalité ainsi que les services techniques pour leur aide à l'organisation de ce comice… Rendez-vous en 2019 .

Laurent MADEC

Le bureau du comice avec Corinne Erhel, députée et Jean Nicolas, maire.

Vitesse

Trop d'automobilistes, de motards et de détenteurs de scooters ne respectent pas les vitesses affichées sur notre commune.

Attention aux panneaux de limitation !

30 au centre bourg

50 à l'entrée et à la sortie du bourg
route de Nantouar
route du Croajou
route de Kernu

70 route de Tréguier/Mabiliès
route de Perros/Pont Couennec

Les autres routes communales sont sinueuses, il est donc recommandé de ne pas y rouler vite même si aucun panneau de limitation n'y est implanté. Nous ne pouvons placer une centaine de panneaux sur ces petites routes Nous faisons confiance à la responsabilité des conducteurs.

Parents ! Modérez la vitesse de vos jeunes sur la route, contrôlez le niveau sonore de leurs engins, leur vie en dépend et la tranquillité des Louannécains aussi !

Troubles de voisinage

Chiens

Les chiens dits de 1ère catégorie, de garde ou de défense, dits de 2ème catégorie, doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique. Leur détention est interdite aux mineurs et doit faire l'objet d'une déclaration au lieu de résidence du maître. (voir arrêté du maire).

Vous êtes nombreux à apprécier la compagnie d'un chien, votre fidèle compagnon. Pourtant des chiens errants sont nombreux sur la commune, ils peuvent occasionner des accidents. Il est donc instamment demandé aux propriétaires d'éviter leur errance. Aussi dans l'intérêt des animaux eux-mêmes, si le chien divague, il sera ramassé par « Chenil service » et le coût en sera payé par le propriétaire délictueux.

Bruits et nuisances sonores

Aboiements répétés, bricolage, tondeuses, appareils de musique... peuvent être sanctionnés quand ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Plantations

A la campagne il peut arriver que la végétation plantée par votre voisin finisse par vous gêner. Distance minimale entre la limite et le tronc de 2 mètres si la hauteur excède 2 mètres, 50 centimètres pour une hauteur inférieure à 2 mètres (sauf si cette situation perdure depuis plus de 30 ans).

Elagage ou étêtage en toutes circonstances à l'aplomb de la limite par les soins du propriétaire auquel appartiennent les arbres ou la haie.

Attention aussi à ne pas laisser les branches des grands arbres dépasser sur la voie publique, elles empêchent la circulation des camions et des cars. C'est l'automne, profitez-en pour tailler car votre responsabilité est engagée.

Certains laissent aussi en bordure de leur propriété pousser hortensias, rhododendrons ou camélias, certes c'est joli à condition que cela ne soit pas un vrai danger pour la circulation car la chaussée et la circulation piétons en sont rétrécies et la vision limitée.

Si vous n'élaguez pas à la limite de votre propriété, vous serez tenu responsable en cas d'accident.

Tarifs communaux 2011

QUOTIENT FAMILIAL		
		8700,00

RESTAURANT SCOLAIRE		
Repas élève	Elève de Louannec : tarif normal	2,88
	Elève de Louannec : Tarif réduit (QF)	2,23
	Elève hors Louannec : tarif normal	4,28
	Elève hors Louannec : Tarif réduit (QF)	3,60
Repas professeur ou parents		5,26

GARDERIE MUNICIPALE		
Forfait Mensuel : Matin **et** Soir	Tarif normal	32,04
	Tarif réduit (QF)	27,59
Forfait Mensuel : Matin **ou** Soir	Tarif normal	25,45
	Tarif réduit (QF)	22,02
Tarif occasionnel : Matin ou Soir	Tarif normal	2,73
	Tarif réduit (QF)	2,34

CIMETIERE		
Vente Caveaux		
Vente Caveautin (Cav'Urne¨½ caveau)		269,16
Vente Caveau 2 cases		933,08
Vente Caveau 3 cases		1121,48
Locations-Concession		
Location Colombarium 1 case (3 urnes)	5 ans	215,33
	10 ans	430,65
	15 ans	565,24
	20 ans	699,81
	30 ans	968,96
Concession **2m²** (Caveaux)	15 ans	64,06
	20 ans	82,36
	30 ans	118,98
	50 ans	183,03
Concession **1m²** (Caveautins)	15 ans	32,04
	20 ans	41,18
	30 ans	59,48
	50 ans	91,50
Prestations		
Creusement de fosse	Creusement normal	90,60
	Surcreusement	118,98
Ouverture	Caveau	53,08
	Caveautin	26,54
	Case Colombarium	19,21
Inhumation-Exhumation		53,08

TAXE D'ASSAINISSEMENT	
Abonnement forfait	20,03
Mètre cube	1,64
Taxe de raccordement	439,60
Dépôt zone de remblais ou déchèterie : le m^3	10,18

DROIT DE PLACE (Marché) - Le mètre linéaire	
	0,60

FOYER		
Salle 1		280,03
Salle 2		195,84
Salle 2 en durée courte		75,04
Salles 1 et 2		357,82
Salle 4		18,30
Cuisine		75,04
Vaisselle et Couverts (pour 50 personnes)		28,37
Scène et Equipement		186,68
Sonorisation Mobile		37,51
Dépôt de garantie		800,00
Location horaire salle 4 par asso externe		2,85
Chauffage forfait par journée	Salle 1	53,56
	Salle 2	24,99
	Salles 1 et 2	71,43
Majoration	30 % particuliers ou associations extérieurs	
	50 % professionnels de Louannec	
	80 % professionnels extérieurs à la commune	
Jour supplémentaire	30 % du tarif de base (sauf chauffage)	
Jour semaine (du Lun au Ven) pour asso de Louannec		
Arrhes	20 % du montant de la location	
Forfait location anciennes tables et chaises		15,00

LOCATION CENTRE DE LOISIRS		
Yoga	1 heure	4,11
Gymnastique	1 heure	7,94
Salle Omnisports	1 heure	10,26
Jeton lumière	½ heure	1,10

PUBLICITE DANS LE JOURNAL MUNICIPAL	
1/8 ème	80,00
¼ de page	130,00

PHOTOCOPIE	l'unité	0,30

Tarif horaire travaux en régie - pour associations communales		23,62
Tarif horaire travaux en régie - pour tiers ou hors commune		29,49

-

HIVERNAGE AU LEN & MOUILLAGES A NANTOUAR		
LEN – Hivernage à partir du 15/09	Sur chaîne mère	74,00
	Sur le Kin	37,00
Mouillage à Nantouar		90,00

LOCATION PODIUM	
Location	110,00
Transport (par heure)	67,00

La rentrée à l'école élémentaire

Jeudi 2 septembre 159 élèves franchissaient le portail de l'école élémentaire, impatients de découvrir leur nouvelle classe.

Cette année, au vu des effectifs qui ont légèrement baissé, nous avons eu une fermeture de classe.

L'équipe pédagogique, au nombre de 7, voit l'arrivée d'une nouvelle collègue pour l'année 2010/ 2011, Mme Séverine Louat.

Comme chaque année, les projets démarrent très tôt. Des projets sont reconduits tous les ans, chaque génération d'élèves en profite. De nouveaux projets s'ajoutent, toujours en lien avec le programme de l'Education Nationale. Ainsi, les élèves font beaucoup de choses pendant leur cursus scolaire.

Je vous présente en détail les actions pédagogiques de chacune des classes ainsi que les actions collectives.

Les projets pédagogiques par classe

CP :

- Sortie pêche à pied et mise en place de l'aquarium
- « Dansécole » : aller voir un spectacle à Trégueux le jeudi 31 Mars « Les fées rient-elles ? »
- une présentation sur la scène du Carré Magique le jeudi 16 Juin 2011

CE1 :

- un spectacle à Guingamp au théâtre du Champ au Roy, « Dégage petit ! » le 21 février 2011 (sous réserve)
- une création en théâtre avec l'OCCE
- une présentation à Guingamp

CE1/CE2

- Projet cirque : avec présentation du travail sur la scène du Carré Magique le mardi 14 Juin 2011

- un spectacle : « l'orage et le cerf- volant » le jeudi 17 février 2011 au Carré Magique.

CE2/ CM1

- « Projet cirque » : avec présentation du travail sur la scène du Carré Magique le mardi 14 Juin 2011
- un spectacle : « l'orage et le cerf- volant » le jeudi 17 février 2011.
- CM1 : voile, pêche en mer et découverte du milieu marin

CM1/ CM2 :

CM1 : voile, pêche en mer et découverte du milieu marin

- Rencontre sportive « course longue » sur le stade de Park Nevez à Lannion jeudi 21 octobre. Elle a eu lieu en partenariat humanitaire avec l' « association Solidarité Santé Niger »

CM2 : Kayak avec les CM2 de Mme Guillou en ce début de trimestre (6 séances le mardi après-midi).

- Participation à un projet d'intérêt communal concernant l'environnement, réunion en mairie pour présenter le projet (mardi 19 octobre)... aboutissement : réalisation de panneaux présentant les oiseaux du bord de mer ainsi que les plantes.
- Spectacle : Benito Cereno le jeudi 21 Avril au Carré Magique.

CM2 :

- Kayak

- Cycle de course d'endurance avec participation à une rencontre sportive « course longue » sur le stade de Park Nevez à Lannion jeudi 21 Octobre. Elle a eu lieu en partenariat humanitaire avec l' « association Solidarité Santé Niger »
- Spectacle : Benito Cereno le jeudi 21 Avril au Carré magique.

Les projets collectifs :

- Piscine : Classes de CP et CE1 ce premier trimestre chaque mardi de 14h 30 à 15 h 15 dans l'eau jusqu'au 17 Décembre.
- Classes de CE1/CE2 et CE2 de Mme Daloz ce premier trimestre chaque vendredi de 14h 30 à 15h 15 dans l'eau jusqu'au 17 décembre.
- Participation pour les 6 classes à une séance « La nuit étoilée » au planétarium, jeudi 21 octobre
- Tatoulu, critique littéraire en lien avec les grandes sections de maternelle pour la classe de CP, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.
- Sortie à Bothoa pour les classes de CE1, CE1/ CE2 et CE2/ CM1, vendredi 8 octobre.
- Projet autour de la vie d'autrefois, avec une projection de photos d'autrefois « Le vélo de Mme Yvonne » pour les classes de Mme Barach et Mme Louat le Lundi 15 novembre.
- Prévention routière : 2 CRS de l'éducation routière seront à disposition pour des séances théoriques pour les classes de CM1, CM2 le mardi 9 novembre a.m. et vendredi 12 novembre matin.
- Projet danses traditionnelles avec fest deiz jeudi 21 avril 2011. Les adultes sont invités à se joindre à la danse.
- « Toutes voiles dehors » pour la 10ème édition du 16 Juin au 29 Juin 2011 pour tous les CM1 et CM2.
- Cycle « vélo » finalisé par une sortie pour tous les CM.

- Spectacle de Noël offert par la communauté d'agglomération : « A travers chants » semaine du 13 au 17 décembre 2010.
- Journal de l'école
- Présentation des projets cirque, dansécole et théâtre au foyer de Louannec jeudi 23 juin 2011.

Comme vous le remarquez, les activités de découverte sont nombreuses. Elles ne pourraient se faire sans la bonne volonté et l'enthousiasme des parents d'élèves qui organisent différentes animations pour financer ces projets. Je profite de cet article pour les en remercier. Nous bénéficions aussi de l'aide financière de la mairie.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le personnel communal responsables de l'entretien des locaux pour la qualité de leur travail.

Bonne année scolaire à tous.

Christiane MALACARNE

CAEL

Lors de l'assemblée générale du mois de septembre, Daniel Abgrall a quitté la présidence de l'association pour laisser place à un nouveau bureau désormais constitué comme ceci :

Président :	Sylvain Marrec
Trésorier :	Jean-Philippe Higelin
Secrétaire :	Agnès Melin
Président adjoint :	Thierry Evano
Trésorière adjointe :	Delphine Chauveau
Secrétaire adjointe :	Corinne Corcolle

Chaque année, le CAEL apporte un soutien financier aux écoles maternelle et primaire de Louannec afin de participer au financement des activités pédagogiques de nos enfants.

Cette année encore, le CAEL prévoit d'organiser plusieurs manifestations dans le but de récolter des fonds et apporter de l'animation dans notre ville pour les enfants mais aussi les plus grands.

Les rendez-vous de l'année 2010-2011 prévus par l'association :

5 novembre 2010 :	Loto des marmots
28 novembre 2010 :	Bourse aux jouets
10 décembre 2010 :	Vente de Noël
30 janvier 2011 :	Après-midi spectacle
19 février 2011 :	Bal costumé thématique
Mai 2011 :	Tombola
29 mai 2011 :	Kermesse

En association avec le C.A.L.

Avril 2011 :	Vide grenier au camping
21 juin 2011 :	Fête de la musique

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et consulter les dernières nouvelles sur la vie de l'association sur le site Internet du CAEL : http://lecael.free.fr/

Pour soutenir notre association, venez plus nombreux à nos manifestations. Pour toutes questions et informations, n'hésitez pas à nous contacter soit par email à l'adresse : lecael@gmail.com ou Sylvain par téléphone au 02.96.23.08.58

Le bureau du CAEL

FCPE

Les élections des représentants de parents d'élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont déroulées le vendredi 15 octobre. Les listes présentées par le conseil local FCPE ont toutes deux été élues. L'occasion de revenir sur les compétences du conseil d'école au sein duquel siègeront nos représentants et sur la notion de communauté éducative défendue par la FCPE.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre sous la présidence du directeur d'école. Il est composé des enseignants, de représentants du conseil municipal, du délégué départemental de l'Education Nationale, de l'inspecteur de la circonscription et des représentants des parents d'élèves. Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'école (utilisation des moyens, hygiène, sécurité, restauration scolaire, activités périscolaires). Les problèmes qui concernent la vie de l'école y sont abordés, il est l'occasion pour les parents de jouer pleinement leurs rôles au sein de la commaunauté éducative.

La FCPE défend en effet que les parents d'élèves font partie de la **communauté éducative** aux côtés de tous les acteurs intervenant dans le cadre scolaire : personnels de l'Education Nationale (enseignants ou non enseignants), personnels des collectivités territoriales, élus. Ensemble, tous participent à l'éducation. À ce titre, chacun intervient auprès des élèves en fonction du contexte dans lequel ces derniers évoluent avec une volonté commune : l'intérêt de tous les enfants.

Le conseil d'école est un excellent moyen de faire vivre ce précepte de coéducation qui suppose que chacun soit conscient de sa place et de celle des autres.

Le conseil d'école offre la possibilité à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de se comprendre, d'échanger, de débattre pour offrir à tous les enfants des conditions optimales d'épanouissement et d'apprentissage.

Les représentants de parents d'élèves dépassent bien évidemment leurs seuls intérêts particuliers pour prendre en compte les intérêts de tous les enfants. Ils se tiennent à la disposition de tous pour collaborer efficacement à la communauté éducative.

Le conseil local FCPE

Centre de loisirs de Louannec

Les dates d'ouverture de l'année 2011

Vacances d'hiver : du lundi 28 février au vendredi 11 mars

Vacances de printemps : du mardi 26 avril au vendredi 6 mai

Vacances d'été : du lundi 4 juin au vendredi 19 août

Le centre est ouvert ***à partir de 3 ans*** et ***jusqu'à 12 ans inclus***.

L'inscription :

Sur notre site : www.louannec.com, les feuilles d'inscriptions sont mises à jour à chaque vacances.

Pour qu'une inscription soit validée, fournir les documents demandés :

1. Une nouvelle feuille sanitaire de liaison à remplir pour chaque année civile. Elle est disponible sur le site ou à l'accueil de la Mairie.
2. la fiche d'inscription dûment remplie.
3. Les justificatifs demandés pour les tarifs réduits.
4. Le règlement à l'ordre du CIDS.

Nouveaux tarifs :

Prise en compte du quotient familial (cf feuille ci jointe).

Si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit, il faudra OBLIGATOIREMENT fournir avec votre inscription une attestation de quotient familial de la CAF datant de moins d'un mois ou pour les non allocataires une photocopie du dernier avis d'imposition du foyer.

ATTENTION : n'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants car le nombre de places est limité !

TARIFS	*JOURNEE*			*DEMI-JOURNEE (De 7H45 à 12H15 ou de 13H30 à 18H)*			*SEMAINE (5 jours de la même semaine)*		
Quotient familial	**1 enfant**	**2 enfants**	**3 enfants et +**	**1 enfant**	**2 enfants**	**3 enfants et +**	**1 enfant**	**2 enfants**	**3 enfants et +**
≤ 535	12,15	20,30	27,45	7,65	13,30	19,95	56,25	82,50	113,75
Entre 536 et 699	12,80	21,60	29,40	8,10	14,20	21,30	59,40	88,75	123,15
≥ 700	13,50	23	31,50	8,50	15	22,50	62,50	105	147,50
EXTERIEURS AU CIDS	16,20	27,60	37,80	10,20	18	27	75	172,80	177

Allocataires CAF :

• ***Pièces à joindre au dossier obligatoirement :*** Attestation de quotient familial CAF (datant de moins d'un mois) à demander à votre CAF (pour info : accessible par internet)

• ***Pour les familles non allocataires :*** le calcul sera le même que la CAF à savoir (revenu fiscal/12)

• ***Nombre de parts***

Fournir obligatoirement le dernier avis d'imposition sur le revenu du ménage pour les non allocataires CAF.

Sans pièce justificative, le tarif (≥ 700) sera appliqué.

• ***Bons CAF Evasion*** **:** pour les bénéficiaires de ces bons, déduire 3 € par jour, joindre les bons au dossier. L'enfant doit venir au minimum 4 jours pendant chaque séjour (jours consécutifs ou non).

Cap sport / Cap mômes

En plus du centre de loisirs, le CIDS propose lors des vacances scolaires, des stages sportifs ou culturels.

A la Toussaint, les 4/5 ans ont pu s'initier au tennis et aux jeux de ballons.

Les grands avaient le choix entre le basket, la création d'une Bande Dessinée, un stage de vélo dans le camping ou encore une course d'orientation, de quoi bien s'occuper et découvrir de nouvelles activités.

De nouveaux stages auront lieu aux vacances d'hiver et de printemps. Les programmes sont distribués dans les écoles mais aussi à la mairie deux semaines avant les vacances.

Vous pouvez aussi les voir sur le site de la commune.

Durant l'année, le CIDS met en place chaque mercredi matin des cycles d'activités sportives : cette année, escrime, badminton, volley et baseball pour les primaires vont être testés mais également de l'éveil sportif pour les 4/6 ans.

Ils sont près de 60 à se retrouver par tranche d'âge au gymnase tous les mercredis matins.

Renseignements : ALINE SIMON au 02 96 23 20 63

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Les espaces jeux sont des lieux de rencontres et d'échanges pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, leurs parents ou grand-parents.

Ils ont lieu dans la salle verte sous la mairie le jeudi (suivant planning) de 9h30 à 11h30 où sont proposées diverses activités comme la peinture, la pâte à sel, les gommettes, mais également de la musique, des chansons, des comptines. Et un jeudi par mois l'espace jeux laisse la place à la motricité au centre des loisirs sur inscription mais c'est gratuit.

Pour répondre à vos questions sur l'emploi d'une assistante maternelle, sur les démarches, la tarification, les congés... les permanences administratives sont assurées par l'animatrice Jacqueline Prigent les mêmes jeudis de 13h30 à 17h30 à la mairie.

Contact : Jacqueline Prigent au 06 70 37 64 67.

La Ludothèque

La ludothèque intercommunale est ouverte sur Louannec depuis le 8 septembre après une année passée à Kermaria Sulard. C'est un lieu d'échanges sur le jeux.

Le principe est le suivant : vous venez avec vos enfants, petits-enfants ou enfants dont vous avez la garde, pour découvrir ou redécouvrir des jeux.

Vous pouvez jouer sur place, c'est gratuit ou emprunter jusqu'à 3 jeux pour 2 semaines moyennant une adhésion.

Les permanences sont assurées par des bénévoles : Nadyne, Marie-Thérèse et Catherine vous accueillent les mercredis - sauf vacances scolaires - de 16h à 18h dans la salle verte sous la mairie.

On se joue pas pour apprendre, on apprend en jouant.

Catherine CALVEZ

Service de lutte contre l'isolement

Le Syndicat Intercommunal d'Entraide du canton de Perros-Guirec a mis en place, depuis le 1er juillet 2010, un nouveau service de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

PRESENTATION SOMMAIRE DU SERVICE

Objectifs :

- Rompre l'isolement social,
- Redonner confiance à la personne en lui montrant qu'elle est toujours capable de recevoir chez elle, de communiquer, de participer à des activités intellectuelles et /ou physiques,
- Redonner un sentiment d'utilité à la personne âgée en lui permettant d'être
- contributrice et pas seulement « bénéficiaire »,
- Préserver le bien-être, apporter un « mieux vivre » de la personne,
- Soulager les aidants familiaux,
- But de la rencontre : l'animation individuelle à domicile ne se cantonne pas au domicile de la personne mais peut être orientée sur la mise en place de sorties à plusieurs (sorties au marché, au cinéma…) et dans la participation à certains évènements festifs locaux…

Public visé :

Les personnes âgées vivant à domicile, isolées socialement et/ou géographiquement et demandeuses de liens sociaux. Souvent, ces personnes sont tellement isolées, qu'elles finissent par être oubliées. Aussi, il est nécessaire que les CCAS puissent détecter ces personnes et proposer une première visite à domicile avec l'animatrice du service de lutte intercommunal de lutte contre l'isolement.

Territoire :

Les 9 communes adhérentes au syndicat d'entraide : Kermaria-Sulard, Louannec, Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Saint-Quay-Perros, Trébeurden, Trégastel, Trélévern, Trévou-Tréguignec.

Limites du service :

L'adjoint territorial d'animation ne se substitue en aucun cas à la famille ni aux intervenants professionnels ou autres extérieurs .

Par exemple, les personnes atteintes de pathologies ou de troubles comportementaux trop lourds ne pourront être pris en charge, leur situation dépendant de services sociaux spécialisés.

Mise en place de la prestation et du service :

La première rencontre entre l'animatrice et la personne demandeuse du service se fera au domicile du bénéficiaire et obligatoirement en la présence d'un ou plusieurs référents du CCAS communal.

Lors de cette première visite il conviendra d'évaluer les besoins de la personne, ses centres d'intérêts, ses aptitudes et ses désirs (sorties, jeux de société, bricolage ou lecture….) afin de définir un programme personnalisé.

Un document présentant un engagement commun, une sorte de contrat (modèle en annexe) sera établi, signé et un exemplaire sera laissé au domicile de la personne afin de prévenir la famille et les différents intervenants extérieurs de la mise en place du service et ses modalités. Un exemplaire sera également transmis au référent CCAS.

Un cahier de liaison formulant les dates et heures d'intervention ainsi que ce qui a été réalisé à chaque séance sera laissé à domicile.

Il n'y a pas de contribution financière demandée au bénéficiaire.

Toutefois, pour des animations spécifiques, certains achats pourront être la charge de l'usager (entrée pour le cinéma ou autres, petits matériels de bricolage, achat du journal....).

Les CCAS communaux peuvent également participer financièrement à certaines actions.

Quelques exemples d'animations pouvant être mises en place :

Activités manuelles domestiques : modelage, art floral (élaboration de composition florale ou de bouquet) petites activités manuelles (décorations de noël, cartes de vœux, œufs de pâques), cuisine (préparation de gâteaux, madeleines, compotes)

Activités socioculturelles : sorties diverses (ville, marché, médiathèque, jardins, illuminations de noël), visite de personnes à leur domicile ou en structure (connaissances, famille) invitations d'amis à son domicile (discuter, dégustation de gâteau, jeux de société)

Activités cognitives : maintien des facultés d'attention et capacité de concentration autour de jeux de mémoire (memory, quizz, jeux de mots).

Nicole MICHEL

ACE : Action Carrière Emploi

ACE vous aide à trouver un emploi avec niveau BAC+2 ou expérience équivalente à celui de cadre confirmé.

Tremplin à l'emploi

Plus de 1 500 adhérents ont bénéficié des services de l'association.

En moyenne 70% des adhérents retrouvent un emploi dans les 5 mois.

Le réseau, l'interactivité, la convivialité conduisent aux bons résultats obtenus.

Coordination

ACE a un coordonateur permanent salarié qui reçoit les adhérents et accueille les employeurs et les intervenants, assure l'animation des réunions hebdomadaires et le planning des ateliers.

Outils

- une salle informatique avec connexion internet ADSL
- une salle de réunion (ordinateurs portables, vidéoprojecteur, camescope…)
- une bibliothèque avec documentation professionnelle
- une liaison courriel
- un site internet : actionce.free.fr ou vous pouvez déposer vos profils.

Ateliers

Ils sont dispensés bénévolement par des professionnels expérimentés chaque après midi de la semaine.

ACE permet aux employeurs de trouver sur place le profil recherché et de le convoquer, de leur faire profiter d'un grand choix de compétence, de consulter la C.V.thèque sur le site et de venir présenter leur entreprise.

Adhérer

Montant de l'adhésion annuelle : 30 € (donne accès à tous les services).

Christiane BOUVIER

Tél./Fax : 02 96 46 59 49
Courriel : actionce@free.fr

Clara, Gerardo & Charlotte cherchent une famille d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire de janvier 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Clara, Gerardo et Charlotte.

Ils sont respectivement originaires d'Autriche, du Mexique et d'Allemagne et sont âgés entre 15 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que le piano, le théâtre et le handball.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

Sylvia HENNEBELLE

65 rue Yves Kerguelen

22190 PLERIN

Tel : 02 96 73 15 90 ou au 06 09 18 13 89

ARAL

Bientôt un an que la signification de notre sigle a changé et nous espérons avoir réussi à respecter la définition de chacun des mots le constituant au cours de nos diverses manifestations : Amitié, Rencontres, Activités, Loisirs.

Nos dernières manifestations

Pour participer au loto du 24 juillet, beaucoup de monde se pressait aux portes du Foyer que nous avons dû fermer à 20 heures par manque de places disponibles.

Lors du Forum des Associations, de nouveaux retraités désireux de s'intégrer dans la commune se sont présentés et inscrits à nos différentes activités.

Le 15 septembre, 88 personnes participaient à notre escapade de rentrée en presqu'Île de Crozon où le soleil leur avait donné rendez-vous pour une journée de détente et de tourisme.

Après la visite guidée du site gallo-romain du Yaudet, en juin, nous avons poursuivi notre programme « Découverte du patrimoine local » par celle de Lannion et de la chapelle de l'institut privé Saint-Joseph le 20 octobre : d'autres visites d'une demi-journée sont prévues pour 2011.

Le traditionnel « Jus des Mamies » consacré à nos adhérentes de 75 ans et plus a été remplacé par un après-midi récréatif le 21 octobre où, grâce aux « Ex'poirs » et leur orgue de Barbarie, chacun a pu reprendre en chœur, dans une chaleureuse ambiance, les plus grands succès de sa jeunesse.

Le concours de belote du 25 octobre a réuni 58 équipes.

Une nouveauté pour ce dernier trimestre : le 11 novembre, un bal animé par Alexandre Monnier succède au thé dansant.

Nos activités hebdomadaires

Les marcheurs se retrouvent, pour un groupe, chaque lundi (circuit de 8 à 12 km) et pour un autre groupe, chaque vendredi (balade de 2 à 5 km). Pour les deux groupes, le rendez-vous est fixé à 13h45 pour un départ à 14h, parking du Penker.

Le mardi est consacré à l'informatique où de 9 h à 10h15 peuvent se perfectionner ceux ayant déjà acquis des bases et le cours de 10h30 à 12h accueille les néophytes soucieux de se familiariser avec l'outil informatique et apprivoiser la souris.

Les beloteurs se retrouvent le vendredi, à 13h 30, salle 3 du Foyer et les amateurs de scrabble le vendredi, tous les quinze jours, à partir de 13h30, salle 4 du Foyer.

Parmi les prochaines manifestations, il faut retenir :

- le 13 janvier : Assemblée Générale de l'ARAL avec la galette des Rois
- le 5 février : Repas d'hiver
- le 24 mars : Cochon grillé à Saint-Pol-de-Léon

Des informations complémentaires paraîtront dans la presse en temps utile.

Une permanence est assurée le mardi de 14 à 16h salle dite « Verte » et le vendredi à partir de 14h, salle 3 à l'arrière du foyer.

Pour tous renseignements :

02 96 23 05 37 et 02 96 91 06 61- arall@live.fr

Carmen LAIZET et Anne-Françoise CHANTEAU

Danse Passion

« DANSE PASSION »

N'hésitez pas, faites le premier pas.... de danse !

L'Association « Danse Passion » est née en 1996 et comptait à cette époque 13 adhérents. Elle fêtera en 2011 ses quinze années d'existence, marquées par une progression constante du nombre de danseurs.

En effet, pour cette nouvelle saison, 11 nouveaux couples se sont inscrits. Le club compte maintenant 114 adhérents répartis en cinq niveaux: chaque lundi pour les débutants (20h), les secondes années (20h45), les intermédiaires 1 (21 h30) et chaque jeudi pour les intermédiaires 2 (20 h) et les confirmés (20h45).

Club dynamique et convivial, Danse Passion a essentiellement pour objectif de permettre aux amateurs de danses de salon de pratiquer leur passion dans une ambiance chaleureuse et sans esprit de compétition. Si la danse peut être considérée comme un agréable passe-temps, elle est également un excellent exercice tonique pour le corps et un moyen sympathique d'entretenir sa mémoire.

Les cours collectifs sont dispensés avec rigueur et bonne humeur par Jocelyne et Christian BRIAND.

Vous n'avez jamais dansé et vous en avez très envie, vous avez déjà pratiqué, vous aimez la musique et vous voulez bouger, vous appréciez le rock, la valse, le tango, le paso-doble, le cha-cha ?

Alors nous vous invitons à nous rejoindre, lors de la prochaine saison, en septembre 2011.

L'association organise également des soirées dansantes pour ses adhérents : la première a eu lieu le vendredi 26 novembre, les autres sont prévues le samedi 15 janvier 2011, le vendredi 15 avril 2011 et la soirée de clôture a été fixée au samedi 11 juin 2011.

Lors de la dernière assemblée générale, en juin dernier, un nouveau bureau a été constitué :

Président : Francis DOREE

Vice-présidente : Hélène RENAUD

Secrétaire : Françoise MORIN

Trésorière : Isabelle PEZRON

Secrétaire-adjointe : Marie-Jo GUYOMARD

Trésorier-adjoint : Jean-Yves PERON

Membres : Jocelyne et Christian BRIAND, Marie-Louise LE DISSEZ, Bruno RAVALLEC, Marc PHILIPPE.

Contacts : danse-passion@wanadoo.fr

Site Internet : http://perso.orange.fr/dansepassion

Club de Tarot

S'EXCUSER AU BON MOMENT !

Le tarot est un jeu de cartes qui fait travailler la mémoire et l'attention.

Le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 14h à 17h, dans un lieu de convivialité, nous prenons plaisir à pratiquer ce jeu dans la salle n° 3 mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions vivement.

Notre jeu comporte 78 cartes, dont 21 atouts numérotés de 1 jusqu'à 21. Il y a ce qu'on appelle « les bouts » : la carte 21 dite « imprenable », le 1 que l'on nomme le « petit », celui que tout le monde veut s'approprier et « l'excuse ». Elle est polyvalente car nous pouvons l'employer comme nous le désirons, même si nous possédons une carte dans la couleur demandée ou l'atout demandé.

Cependant, il faut faire attention : ne pas s'en servir lorsqu'il y a des points sur le tapis. Cela peut être néfaste pour le preneur. Ne pas l'emmener au dernier pli, car vous n'avez plus le bénéfice de l »excuse » et vous perdez un bout. **Il faut donc l'employer au bon moment.**

Le mieux est de venir voir et essayer sur place ! Pour cela, vous pouvez nous contacter au 02 96 28 28 05 ou au 02 96 91 15 80

Pierre COUDRET

Bourse aux vêtements de Louannec

Nos prochains rendez-vous au camping municipal

Un choix important, pour tous les goûts, … et toujours à petits prix :

vêtements et chaussures pour adultes, enfants, bébés, du matériel de puériculture, jouets intérieurs et extérieurs, livres, accessoires féminins et masculins, articles divers pour la maison, etc ...

Petit rappel pour tous les déposants :

- Un carré de tissu blanc (8x8 OBLIGATOIRE) doit être cousu TRES SOLIDEMENT à l'extérieur de chaque vêtement en haut et à gauche (côté cœur quand le vêtement est porté).
- Il n'est pas nécessaire de coudre le tour du carré de tissu.
- Il est **indispensable de faire une couture aller-retour très solide (avec arrêt)** en haut de ce carré de tissu.
- Merci de ne pas faire des coutures machine.
- Pour les chaussures ou autres articles divers, pensez à utiliser du sparadrap.

En attendant le prochain rendez-vous de mars 2011, l'association « Bourse aux vêtements » de Louannec vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Eliane CHEVÉ
02 96 91 62 08

L'association « BOURSE AUX VETEMENTS » de Louannec vous invite à noter les prochaines dates de nos rencontres en 2011 :

PRINTEMPS-ÉTÉ 2011

Dépôt :	jeudi 17 mars de 9h à 16h en continu (15 articles maximum)
Ventes :	Le samedi 19 mars de 9h à 18h et le dimanche 20 mars de 14h à 17h
Reprise des invendus :	samedi 26 mars de 14 à 16h

AUTOMNE-HIVER 2011

Dépôt :	jeudi 13 octobre de 9h à 16h en continu (12 articles maximum)
Ventes :	Le samedi 15 octobre de 9h à 18h et le dimanche 16 octobre de 14h à 17h
Reprise des invendus :	samedi 22 octobre de 14 à 16h

Gavotte Louannécaine

Une équipe nouvelle, de noveaux professeurs, de nouveaux danseurs qui avec l'appui de l'équipe précédente ont fait que : « La Gavotte est bien là ».

Les cours ont toujours lieu au foyer de Louannec

le Mercredi de 20h30 à 22h30

avec une coupure de 10 minutes à la mi-temps pour le pot de l'amitié et se raconter les faits de la semaine. L'association a pour but : apprendre, se perfectionner ou se remémorer de façon traditionnelle les danses pratiquées dans les festou-noz de notre région et de toutes les régions de Bretagne.

Ne voulant pas dépasser la cinquantaine d'adhérents pour des raisons fonctionnelles d'apprentissage, il reste quelques places pour vous accueillir.

Inscription :

25 € par personne ou 40 € pour un couple

Le fest noz aura lieu le 22 Janvier 2011 au foyer de Louannec

Contact :

DENNIEL Bernard, tél : 02 96 91 17 35 ou 06.11.60.49.25

Courriel : denniel.bfy@orange.fr

http://site.voila.fr:gavottelouannecaine

Ateliers et chemins

Rappel des activités et horaires de l'association :
Les cours de couture ont lieu le mardi après midi de 14h à 16h30.
Les cours de tricot ont lieu le mercredi matin de 9h à 11h15
La randonnée se déroule tous les lundis après-midi
Pour tous renseignements 02 96 23 11 05

Distro-skol

Eus ar c'hentañ eo tremenet an distro-skol evit ar 26 bugel enskrivet e skol Diwan Louaneg ar bloazmañ. Deuet zo 6 skoliad ouzhpenn dindan ur bloaz en daou glas divyezhek brezhoneg-galleg. Ar pempvet bloavezh eo dre ma 'z eo bet savet e 2006.

Div skolaerez nevez zo deuet da glokaat ar skipailh pedagogel renet gant Ivona Connan. Aline Le Bars deus Pont-Melvez a zo ganti bugale re vras skol-vamm, ar CP, ar CE1 hag ar CM1 (14 skoliad). Gant Murielle Bouget deus Bear hag Ivona Connan deus Perroz avat emañ ar re vihan hag ar re grenn (12 skoliad), hanter-amzer o div.

Deuet eo ivez Claudine Péron deus Pleuveur-Bodoù en distro-skol da labourat war ar post skoazellerez-vamm gant ar re vihan. Gwelet a reer o deus ar vugale ar chañs da glevet brezhoneg Treger, ar pezh zo pouezus da gaout ul liamm kreñv gant ar vro zo endro dezhe. Da greñvaat al liamm-se hag evit eskemm gant ar remziadoù koshoc'h ez aio ingal ar vugale da ober a bep seurt traoù gant an dud lojet en ti-degemer Myosotis.

Oberezhioù

E miz Here e oa bet tud ar vugale o naetaat jardin ar skol hag o vravaat ar palejadoù hag ar plant. Daoust da se eo bet laosket ar vugale da zerc'hel da sevel legumaj o tiwall d'an natur. Ar raktres pedagogel-se bet kroget warlene a vo kendalc'het ha plantet e vo bleuñv hag ognon da vravaat ar skol. Daou botiron bras-divent a oa bet dastumet en diskar-amzer, peadra da gaout avi diouzhimp. Aet e oa ar c'houlourdr-se da ginklañ ar skol da goulz Kala-Goañv. Un devezh leun a oberezhioù a bep seurt a oa bet kinniget d'ar vugale. Ar pezh a vo graet ingal e-kerzh ar bloaz, tro-dro d'un tem ha goude kontadennoù hag istorioù lennet gant Jeannine Ollivier.

Da echuiñ ar bloaz, o devo ar vugale ar blijadur da dapout ar c'harr-boutin da vont da welet o c'henskriverien deus skol Plounevez-Moedeg, da welet tresadennoù-bev e brezhoneg pe c'hoazh da gemer perzh en un devezh tro-dro d'ar sport gant holl skolioù Diwan an departamant.

Rentrée scolaire

La rentrée des classes s'est passée à merveille en septembre dernier pour les vingt-six élèves de l'école Diwan inscrits cette année. Six enfants de plus qu'en septembre 2009 intègrent donc les deux classes bilingues breton-français de l'école, qui fête cette année sa cinquième rentrée scolaire depuis sa création en 2006.

Deux nouvelles institutrices viennent compléter l'équipe pédagogique dirigée par Ivona Connan. Aline Le Bars de Pont-Melvez prend en charge les niveaux de grande section de maternelle, du CP, du CE1 et du CM1 (14 élèves), tandis que Murielle Bouget de Bégard remplace Ivona Connan deux jours par semaine dans la classe des petite et moyenne sections de maternelle (12 élèves).

Sortie avec les correspondants de Plounévez-Moëdec à la plage de Penn-an-Hent-Névez (22 juin 2010)
Pourmenadenn gant kenskriverien Plounevez-Moedeg war aod Penn an Hent Nevez (22 a viz Even 2010)

L'équipe pédagogique est également complétée, en cette rentrée, de Claudine Péron de Pleumeur-Bodou, qui occupe le poste d'aide maternelle dans la classe des plus petits. On le voit, les enfants ont donc la chance d'entendre et d'apprendre le breton à la mode du Trégor, point important afin de conserver le meilleur lien possible avec leur environnement local. Dans l'objectif donc de le renforcer sur le plan intergénérationnel, les enfants se rendront régulièrement à l'unité Myosotis de Louannec pour diverses activités.

Activités

En octobre dernier, les parents d'élèves sont venus entretenir le jardin de l'école et embellir parterres et arbustes. Ils ont toutefois laissé le soin aux enfants de poursuivre la culture biologique du potager de l'école, projet pédagogique engagé au printemps dernier qui sera accompagné d'un embellissement de l'école. La récolte d'automne a d'ailleurs été excellente, avec deux énormes potirons, à faire pâlir d'envie les jardiniers amateurs que nous sommes. Ces citrouilles auront servi à décorer l'école à l'occasion d'Halloween et d'une journée d'activités multiples. Ces journées autour d'un thème précis ponctueront l'année scolaire et seront précédées de séances de lecture de contes et d'histoires par Mme Jeannine Ollivier.

En fin d'année scolaire, les enfants auront la joie de prendre le car à plusieurs reprises, pour rendre visite aux correspondants de l'école de Plounévez-Moëdec, voir des dessins animés en breton et participer à une journée autour du sport avec l'ensemble des écoles Diwan du département.

Contacts / ***Dont e darempred ganimp***

skoldiwanlouaneg@yahoo.fr

Ivona Connan, directrice / *renerez* : 02 96 91 01 34

Yann Laurent, président de l'AEP / prezidant an AEP : 02 96 92 69 33

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
165ème Section du Canton de Perros-Guirec

La 165ème Section des Médaillés Militaires du Canton de Perros-Guirec, se déplaçant chaque année dans une commune différente, a organisé son assemblée générale ordinaire cette année à Louannec le 17 octobre 2010.

A cette occasion, huit adhérents se sont vu remettre le diplôme d'honneur (titulaire de la Médaille Militaire depuis 50 ans)

Un repas a cloturé cette magnifique journée.

Jean-Luc EGEA

Président de la 165ème Section du Canton de Perros-Guirec

Union Nationale des Anciens Combattants

Nous voici à nouveau en fin d'année, une année de plus diront certains, une année difficile pour beaucoup de familles touchées par la crise économique et inquiètes pour l'avenir.

Notre association d'anciens combattants a connu une activité normale, avec en premier lieu, la présence aux cérémonies patriotiques.

Lors des cérémonies du 11 novembre dernier, notre camarade Pierre Page, menbre du bureau et porte-drapeau, a été décoré du titre de Reconnaissance de la Nation. Ce fut pour nous, l'occasion d'un témoignage personnel d'un appelé du contingent qui a passé 7 mois en unité apérationnelle dans le Sud Sahara en Algérie.

Merci à François Tassel de Ploubezre, 92 ans, qui a tenu à témoigner par écrit dans un livre « Pour la France » de son action de patriote et de résistant de la seconde guerre mondiale dans notre secteur de Lannion.

Nous aussi, le 8 mai, le 9 juin, le 11 novembre, sommes présents devant les monuments pour témoigner ensemble de notre reconnaissance et de notre respect pour tous ceux qui ont donné leur vie ou une partie de leur vie pour défendre leur patrie.

Nos remerciements à ceux qui œuvrent par leurs recherches historiques et leurs témoignages pour nous aider dans notre devoir de mémoire.

Une journée pleine de convivialité a été organisée grâce au couscous du début avril et la sortie familiale du mois de septembre a donné l'occasion de faire du vélo sur les rails et de partager un bon repas.

Lorsque le bulletin municipal paraîtra, nous aurons eu notre assemblée générale. La date de notre prochain couscous est déjà retenue : le 9 avril 2011.

Bonne année à tous et soyons en forme pour nous retrouver l'an prochain, toujours aussi nombreux et dynamiques !

Le 11 novembre Monsieur le Maire, Jean Nicolas, a décoré Mr Pierre Page au Titre de la Reconnaissance de la Nation.

Le 2 janvier 1961, Pierre, appelé du contingent, a été affecté au 29ème bataillon du génie d'Avignon. Après ses classes, il est nommé sapeur au camp de l'Ardoise près de Laudun dans le Vaucluse, puis seize mois plus tard, il est désigné pour partir en Algérie dans le sud saharien où il est affecté à la 124ème compagnie de travaux du génie basé à Ouargla. D'avril à novembre 62, il participe avec le 11ème régiment du génie à des missions dans toute la zone saharienne (El Golea, Hassi Messaoud, Reggan, Tamanras). Il est libéré le 25 novembre 62 avec le grade de sapeur mineur après 23 mois d'armée.

Louis LE MARTRET

Comité d'Animation de Louannec

Juin : fête de la musique

Même un lundi, la fête de la musique a vu les festivaliers en grand nombre. Le public toujours aussi nombreux a apprécié les grillades et les cochons grillés au rythme des groupes musicaux

Le comité d'animation tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration et au bon déroulement de cette fête.

Le forum

Le 4 septembre, les associations ont présenté leurs activités dans la salle des fêtes. Une nouveauté : la possibilité donnée aux associations de faire des démonstrations de leurs activités (aïkido, tennis de table, expo de la bibliothèque).

Ce principe sera reconduit l'an prochain pour toutes associations qui en feront la demande.

Cette année le nombre d'exposants (23) a été plus important que l'année passée .

Spectacle

Le 27 novembre, théâtre avec « la troupe du grenier », pour une comédie qui se déroulait dans un musée d'art exposant des œuvres provenant de l'antiquité à l'art contemporain. Une galerie de personnages nous a entraîné dans un univers délirant et surprenant. Un très bon spectacle.

Assemblée générale ordinaire du Comité d'Animation de Louannec

Le bureau, de gauche à droite : Éric Renaud, Michel Salmon, Christian Goiffon et Nelly Fabre.

Les associations de la commune étaient représentées, le lundi 8 novembre soir, à l'Assemblée Générale du Comité d'Animation de Louannec (CAL).

2010 a permis l'investissement et la mise en place d'un vidéo projecteur avec écran, dans la salle des fêtes ainsi que l'achat de podiums.

En 2011, il est prévu l'achat d'une tente, d'une machine à glaçons et de divers petits matériels.

Le CAL souligne qu'il est possible de louer du matériel toute l'année : tentes, barbecue, tables avec bancs, percolateur, friteuse, etc...

Rappel : pour une bonne gestion de la salle des fêtes, il demandé aux associations de retenir en mairie les dates de leurs prochaines festivités (bal, loto, repas, etc..)

Le bureau du CAL :

président : Christian Goiffon

trésorier : Michel Salmon

trésorière adjointe et logistique : Nelly Fabre

secrétaire et technique : Éric Renaud

Festivités de l'année 2011 (dates où le CAL est partenaire ou instigateur)

05-06 mars	Théâtre « Les Louannigous »	CAL
11-12 mars	Théâtre « Les Louannigous »	CAL
20-21 mars	Bourse aux vêtements Printemps-été	
17 avril	Vide-grenier	CAL
22 Mai	Défi de Louannec	CAL
21 juin	Fête de la musique	CAL
Juillet	Fest-Noz	CAL
03 septembre	Forum des associations	CAL
15-16 octobre	Bourse aux vêtements Automne-hiver	
Novembre	Spectacle	CAL
Décembre	Réveillon	CAL

Christian GOIFFON

Tennis Club

La nouvelle saison est déjà bien amorcée pour le Tennis Club de Louannec qui a tenu son assemblée générale début octobre. Les bilans présentés montrent que l'association affiche toujours une belle santé.

Les inscriptions pour 2010-2011 ont confirmé les effectifs de l'association qui réunit plus de 100 adhérents depuis quelques années maintenant. Quelques jeunes ont quitté le club ou ont arrêté le tennis. Ces départs ont été compensés par l'arrivée de joueuses adultes. Le club s'en félicite car globalement de moins en moins de femmes jouent au tennis. L'école de tennis a encore fait le plein et composer les groupes devient de plus en plus compliqué (quatre enfants ont été refusés faute de créneaux disponibles). Les cours sont toujours dispensés chaque semaine par Georges Paysant, professeur brevet d'Etat, Christophe Plaza et Thibault Even. Grâce à la commune, Aline Simon continue de s'occuper du groupe mini-tennis, les 5-6 ans.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de faire un bilan sur le tournoi d'été. Etalé sur une dizaine de jours, le tournoi 2010 a été marqué par un nouveau record de participation, notamment chez les jeunes. Hormis pour les finales, la météo a été clémente. Les commerçants et artisans de Louannec et des alentours continuent de soutenir cette manifestation. Nous les en remercions.

Reste qu'une telle organisation commence à peser lourd sur les bénévoles, en premier lieu Olivier Landau et Olivier Sentieys qui ont assuré la lourde tâche de juge-arbitre. Le bureau les a chaleureusement remercié de même qu'Armel Auffret qui s'est montré très présent pendant ces dix jours.

Le tournoi est particulièrement important pour les finances du club. Cela permet de maintenir des tarifs d'inscription accessibles aux familles et de proposer des animations. Un stage a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, un autre est prévu à Noël.

La compétition en championnat départemental senior a repris. L'équipe 1 féminine vient d'accéder au plus haut niveau départemental. La capitaine Marie-Louise Nicolas-Gay dispose d'un noyau de joueuses en progression avec Isabelle Sentieys, Madeleine Le Flanchec, Christine Le Penven, Claire Pezron, Brigitte Blondet. L'équipe 2 évolue en D4 avec Marie Capelle (capitaine), Tiphaine Labrot, Dominique Moël, Elise Landais, Sylvie Le Bris, Hélène Guégan, Marie-Thérèse Patard.

Chez les garçons, l'équipe 1 évolue toujours en D3. Le capitaine Emmanuel Ley peut compter sur Denis Le Noan, Frédéric Corfec, Paskal Le Gallou, Alain Thébert, plus l'apport régulier de joueurs de l'équipe 2. Celle-ci évolue en D4 sous la houlette du capitaine David Landais qui peut faire appel à Olivier Sentieys, Joseph Robino, Guy Resmond, Yves Colin, Philippe Gestin, Etienne Le Noan.

Les jeunes ont également leur compétition propre, plusieurs équipes seront engagées cet hiver.

Côté convivialité, le traditionnel barbecue n'a pu avoir lieu cette année, ce n'est que partie remise. Plusieurs repas d'équipes ont permis de renforcer les liens. Les enfants ne sont pas oubliés avec l'annuelle distribution de chocolats à Noël puis la galette des rois offerte à tous les adhérents par le Club.

Le bureau du TCL n'a subi qu'une modification, Marie Capelle remplaçant Gérard Le Rest comme secrétaire adjoint. Les autres postes sont les suivants : Présidente, Tiphaine Labrot ; vice-président, Olivier Sentieys ; secrétaire, David Landais ; trésorier, Philippe Gestin ; trésorière adjointe, Madeleine Le Flanchec.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les commerçants et artisans louannécains qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, ou réserver un terrain, vous pouvez contacter Tiphaine, au 02.96.23.12.39, Olivier, au 02.96.23.17.63 ou Madeleine, au 02.96.23.10.48.

Présidente,Tiphaine LABROT

Trésorier, Philippe GESTIN

USPL : saison 2010-2011

Chaque début de saison l'USPL repart avec toujours plus d'ambition, la bonne santé du club et le nombre important de licenciés nous permettent d'espérer de belles choses. Que 2010/2011 nous réserve la même réussite que ces 3 dernières années…

L'équipe A après sa belle saison passée (3ème à un point de la montée) vise ouvertement l'accession à l'échelon supérieur. Dans un groupe où figure maintenant une majorité d'équipes finistériennes, notre jeune formation a eu bien du mal à faire face au défi physique de ce début de saison. Elle a désormais rectifié le tir, et après une courte période d'adaptation, elle semble désormais lancée vers ses objectifs.

L'équipe B en première division de district connaît quelques difficultés en ce début de saison. Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Intrinsèquement, l'équipe est plus forte que l'année dernière. Les joueurs sont positifs et conscients des progrès à faire. Les gardiens sont actuellement malheureux dans leurs performances et nous coûtent beaucoup de points. Il n'est pas facile de remplacer Richard Sorin qui n'a toutefois pas totalement raccroché les gants. Il s'occupe désormais du « spécifique gardien » le mercredi soir. « Un gardien, quand on lui change ses habitudes, commet beaucoup de fautes de mains dans les deux premiers mois qui suivent », dixit Richard. Souhaitons qu'il ait raison pour que l'équipe B remonte rapidement la pente.

Cette saison, l'équipe C évolue en deuxième division de district après avoir connu un très bon parcours l'an dernier, puisqu'elle n'a rencontré aucune défaite et un seul match nul. Elle semble être portée par une bonne dynamique, mais attention, car si les résultats sont positifs en ce début de saison, le chemin reste encore long pour la course au maintien…

L'équipe des U11

Les U6, U7, U8 et U9

Suite à leur brillante première place la saison passée, les hommes de Christian Lagrée évoluent en troisième division de district cette année. L'objectif est donc le maintien pour l'équipe D de Ronan Le Drougmaguet.

Fort d'une trentaine de joueurs, l'USPL est l'un des seuls clubs de la région à disposer de deux équipes de U19. L'équipe A dispute le championnat de Promotion d'Honneur en Ligue. Après des débuts hésitants, le groupe s'est adapté au niveau de cette division et occupe la troisième place. Composé d'une majorité de première année, l'avenir de ce groupe s'annonce prometteur après son sacre en U17 l'an dernier. En coupe Gambardella, l'équipe a passé deux tours avant de s'incliner lourdement face à une belle équipe de Lamballe. L'équipe réserve évolue au niveau district. Ses premiers résultats sont inégaux (2 victoires et 2 défaites). Elle devra gagner en régularité pour espérer jouer un rôle intéressant lors de la suite de la saison. Il lui manque peu de choses pour rivaliser avec les meilleurs.

Les U15 désormais entrainés par Yvon Le Guern et assistés d'Antoine Tellier dominent actuellement leur championnat. Avec une attaque de feu et une défense qui prend très peu de buts, ils devraient accéder à l'échelon supérieur à mi-saison. S'ils poursuivent ensuite sur leur lancée, ils pourraient être à nouveau récompensés au mois de mai…

L'école de foot est composée de 95 footballeurs en herbe, 45 U6, U7, U8 et U9 (ex débutants), 35 U10 et U11 (ex poussins) et 15 U12 et U13 (ex benjamins). L'encadrement est assuré par 10 éducateurs, le secrétariat est pour Jean Luc Pieres et l'intendance pour Mamie Lou assistée de Jean Paul et

L'équipe des U10

Albertine Bertola. Tout ce petit monde est sous la responsabilité de Nicolas Guiomar. Tous les bénévoles seraient les bienvenus pour prendre l'air de Kérabram, nous sommes un peu juste… La saison a commencé par un rassemblement U8 et U9, 250 enfants ont disputés des rencontres inter écoles et sont repartis avec des médailles remises par « Macarix » (voir photos sur le site).

Fait rarissime, deux équipes d'un même club ont été récompensées au Challenge de l'offensive du district des Côtes D'Armor la même année. Nos Seniors D et U17 se sont vu remettre un jeu de maillots et une coupe en récompense de leur efficacité offensive 2009/2010 (respectivement 129 et 95 buts). Ils ont ensuite pu assister à la victoire de Guingamp 3-1 face à Frejus. Bravo à eux et félicitations aux buteurs (Yann et Alan pour les U17, Bibi et JR pour les Seniors D).

Comme tous les ans en début de saison, l'USPL a organisée son traditionnel repas du mois de novembre au foyer à Louannec. 167 convives ont apprécié le bœuf Bourguignon préparé par Stéphane et servi par les joueurs et dirigeants du club. Merci à tous pour votre participation.

Sébastien LE DROUGMAGUET

L'équipe des U13

Mell Zorn

Le début de la 20ème saison de Mell Zorn a été marquée par une augmentation conséquente des effectifs dans les catégories jeunes.

Outre l'équipe des -15 ans filles (entraînement le vendredi de 18h à 19h30) qui voit ses effectifs se renforcer, le club a vu la création d'une équipe -18 ans gars (entraînement le mardi de 18h à 19h et vendredi de 20h à 22h) qui formera la relève de l'équipe senior gars et d'une section école de hand ball (entraînement le mercredi de 13h30 à 14h15). Au vu des effectifs, un bel avenir est promis au Mell Zorn.

En raison d'un effectif trop restreint, la non-reconduction de l'équipe senior fille est le seul point négatif de ce début de saison. Les joueuses déjà licenciées évolueront cette année en renfort de l'équipe de Trébeurden en excellence départementale. Cette procédure devrait permettre la renaissance de ce groupe pour la saison prochaine. Les joueuses s'aguerriront ainsi dans la division supérieure.

Malgré quelques départs en fin de saison passée, l'équipe senior gars s'est renforcée. Elle a fait un bon début de saison sans faux-pas et prend la tête de l'excellence départementale.

L'objectif de ce groupe est de prendre la tête du championnat car invaincu à mi-championnat. L'objectif principal n'étant pas la montée en division supérieure (honneur régionale), il faut aller le plus loin possible en coupe de France des clubs départementaux. L'équipe est encore en course au 3eme tour avec 164 autres clubs de son niveau, à suivre…..

Cette année sera marquée par les 20 ans du Mell Zorn et nous aimerions organiser une rencontre entre anciens licenciés. Cette manifestation devrait avoir lieu fin mai- début juin. Pour cet évènement nous avons besoin de contacter les anciens licenciés. Merci de vous manifester auprès des responsables du club.

Le repas du club aura lieu le 1er samedi du mois de février pensez a réserver !!!!

dubouileric@aol.com

06.72.21.25.76

02.96.91.17.29

Eric DUBOUIL

Les Sternes

L'année gymnique aux Sternes s'est déroulée dans une ambiance très « sportive et familiale », 56 Gymnastes (de 4 ans à 14 ans) ont fréquenté toute l'année les cours du mercredi, vendredi et samedi.

Le club a participé à deux tournois internes, une compétition badges étoiles organisée à Louannec. Des parents et encadrants ont participé aux formations « juges », essentielles pour maintenir des compétitions.

A l'issue du gala de fin d'année, Elisabeth, la présidente a eu l'agréable surprise de recevoir la médaille Vermeil de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) des mains de la représentante départementale, Marie Nöelle Gouiffres.

Cette distinction honore les personnes ayant plus de 34 années au service de la jeunesse.

Auparavant, au nom de la municipalité, Jean Marc Fabre lui a remis, accompagné d'un très beau bouquet, la médaille d'honneur de la commune.

Cette cérémonie très émouvante s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Elisabeth, en véritable sportive, vise déjà la médaille d'or !!! (40 ans d'engagement). Le club est donc assuré de garder sa présidente.

Vive les Sternes !!!

Bad' loisirs

Quelques fidèles du lundi

Une nouvelle saison prometteuse, en effet, nous comptons déjà plus de 60 adultes et 20 enfants, signe évident du succès. Le Bad'Loisirs s'adresse à tout ceux qui désirent passer un moment de sport dans une chaleureuse ambiance.

Les inscriptions ne sont bien sûr pas closes, il est toujours temps d'essayer cette activité, sans esprit de compétition, ce n'est que du loisir mais ça n'empêche pas de mouiller son maillot. Osez, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une superbe salle.

Pour information les horaires sont :

Adultes :

Le lundi : de 19h15 à 20h45 et 20h45 à 22h

Le mercredi : de 20h45 à 22h

Enfants :

Le lundi : de 18h à 19h15

Des informations sur le site internet http://badloisirs.free.fr telles que les horaires, les dates de tournoi amicaux, etc...

Remerciements à Bernadette Bretier et Régis Frechin qui ont souhaité laisser leur place.

Le bureau de la nouvelle saison :

Président :	Arnaud Morin
Trésorière :	Florence Hardy
Vice-président :	Pascal Fourmi
Secrétaire :	Olivier Legendre

Arnaud MORIN

Les Cyclos

Notre assemblée générale du 2 octobre dernier a été l'occasion d'évoquer les moments forts de la saison écoulée. Nous avons tous en mémoire la disparition de notre ami Mimile. Un peu de mauvais temps en ce début de saison qui ne nous a pas découragé, bien sûr, des participations aux concentrations routes et vtt habituelles, et aussi d'excellents souvenirs de nos sorties familiales à Belle-Île-en-Mer, à Guitté (le week-end) et à Mauriac (une semaine).

Panorama à Belle-Île

Ravitaillement à la rando du Loup

Une pause dans le Cantal

Ce fut aussi l'occasion de féliciter Thierry Potel et Olivier Landau pour leur participation au Tro Bro Leon cyclo, d'applaudir les exploits de Thierry Potel au Paris-Roubaix cyclo et de Jean-Yves Le Poec qui a relié St Jacques de Compostelle en partant de Paimpol.

Tourisme à Guitté

Objectif : St Jacques de Compostelle

T. Potel

Petite évolution du bureau, Gérard Body partant est remplacé par Alain Nedelec comme secrétaire et arrivée de Rémi Hamelin.

Cette assemblée s'est prolongée par un dîner, nouvelle formule, qui a conquis l'ensemble des participants.

La saison 2011 débutera le 9 janvier avec la traditionnelle galette des rois. Au préalable, le renouvellement des licences aura lieu le 11 décembre 2010 salle 4 de la salle des fêtes de 9h à 11h, à cette occasion, les besoins en maillots, cuissards et autres seront évalués.

Nos projets pour 2011 : une sortie familiale sur un week-end fin mai, une sortie sur une semaine dans l'Aveyron courant mai, un pique-nique fin aout et notre Rando de Louannec le 4 septembre 2011 qui ne comportera que du vélo route et de la marche, la Rando VTT se fera en 2012, ceci pour nous donner plus de souplesse dans le calendrier afin d'éviter les conflits de dates avec les autres concentrations qui nous intéressent.

Le club souhaiterait relancer l'activité "loisirs", c'est-à-dire des circuits plus courts et plus tranquilles, si vous êtes intéressé(e)s, contactez nous.

Consultez notre site : http://louannecyclo.free.fr/, vous y trouverez le programme des sorties à venir et bien d'autres informations.

Jean-Marc APERT (02.96.23.39.02)

Michel SALMON (02.96.23.35.10)

Baby Gym

Les petits gymnastes ont fait leur rentrée en roulades, sauts, marche sur poutre et autres supports, basket, glissades … Les deux cours sont complets, le lundi les bébés (moins de 3 ans) se retrouvent toujours à 10 heures. Aline prépare un parcours et la Maman, le Papa, le Papi, la Nounou accompagne l'enfant sur tous les ateliers. Pour les plus petits, il y a des instruments de musique, des gros ballons, des balles…

Le mercredi , les enfants de la petite section se retrouvent dorénavant le mercredi matin à 9h30. Cet horaire du matin a été préféré à l'après-midi, les enfants sont beaucoup plus en forme et attentifs. Aline et Martine les initient aux jeux collectifs et ils testent leurs capacités sur un parcours. On apprend aussi à attendre son tour mais dans une ambiance conviviale et dans un groupe restreint (maximum 14 enfants).

Les deux séances se terminent sur du chant et une ronde.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements sachant que les deux cours sont complets pour cette année.

Marie-Caroline REGNAULT
(présidente) 02 96 91 03 38.

Yoga

L'Association

Depuis 25 ans, l'association de Yoga de Louannec a développé ses activités, dans une salle municipale sous la mairie au début, avec une dizaine d'élèves.

Depuis une quinzaine d'années, les cours ont lieu au Centre des Loisirs. L'association réunit aujourd'hui environ 90 élèves, de Louannec, mais aussi des communes environnantes.

Le Président est M. Gérard Le Rest depuis plus de 15 ans. Les cours sont assurés par 2 enseignantes, Elisabeth Le Poëc et Jeanne Le Gall

Le nombre de participants par cours est limité à une dizaine, ce qui permet un suivi plus personnalisé. Les cours ont lieu les lundi, mardi, mercredi, sauf vacances scolaires.

L'association offre aussi la possibilité de participer à des conférences et ateliers sur différents thèmes, pour une meilleure qualité de vie.

Le yoga

Le yoga est une discipline millénaire qui, entre autres, permet à un pratiquant régulier de développer sa vitalité et d'équilibrer ses énergies, de prendre conscience de son corps, d'améliorer sa respiration, de se détendre, de mieux gérer son stress et ses émotions. Le pratiquant s'exerce à vivre l'instant présent, maîtrisant peu à peu ses pensées par une meilleure concentration, sollicitée dans les exercices respiratoires, la prise des postures, la précision des enchaînements…

Le yoga pratiqué dans l'association est le Natha-Yoga, qui est le yoga initial et traditionnel de l'Inde. Celui-ci est transmis dans son intégralité, sans adaptation ni modification des contenus.

La progression, elle, est structurée, et prévue de manière à permettre à chacun de s'adapter à la pratique, quel que soit son âge, et même en présence de certaines pathologies, avec accord médical dans ce cas. Chaque cours se termine par une relaxation.

Elisabeth Le Poëc qui a développé les cours jusqu'à 2009, a été rejointe par Jeanne Le Gall, pratiquant également le Natha-Yoga. Les deux enseignantes ont suivi dans les années 70, une première formation diplômante en Hatha Yoga et l'ont enseigné jusqu'au début des années 90, période où elles ont suivi une formation en Natha-Yoga, pratiqué depuis à l'association.

Outre d'autres formations personnelles, elles suivent une formation continue en Natha-Yoga et se forment par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, à l'Ayurveda, qui est la médecine traditionnelle de l'Inde.

Les horaires des cours (durée du cours 1h15)

Lundi : 16h45 - 18h15

Mardi : 9h - 10h30 - 17h45 19h15

Mercredi : 9h - 10h30 - 17h - 18h15

Site internet : http://yoga-louannec.voila.net

Contacts :

Gérard Le Rest :	02 96 48 33 29
Elisabeth Le Poëc :	02 96 23 28 55
Jeanne Le Gall :	09 81 01 39 60

Aïkido

Nouveauté pour Aïkido Louannec

Cours enfants le mercredi à 19h30 à 20h30

Quelles sont les valeurs éducatives de l'Aïkido ?

«Parfaite école d'enseignement, d'expérimentation et de développement des valeurs morales et physiques des jeunes, l'Aïkido représente une méthode d'éducation complète».

Physique : la pratique de cette discipline améliore la santé par un développement harmonieux de toutes les parties du corps, l'augmentation de la souplesse, la correction de l'attitude (colonne vertébrale), le contrôle de la respiration, la relaxation, l'endurance.

Technique : l'étude des mouvements impose l'étude du déséquilibre, la connaissance et l'utilisation de l'énergie de l'adversaire, le développement des réflexes.

Morale : le respect du Bushido, code d'honneur et de morale traditionnel des Arts Martiaux japonais, et l'esprit particulier de non violence caractérisant l'Aïkido, permettent au pratiquant d'acquérir les valeurs morales les plus élevées telles que : politesse, modestie, bonté, loyauté, fidélité, honneur, courage et parfaite maîtrise de soi.

A quel âge peut-on débuter la pratique de l'Aïkido ?

Les techniques d'Aïkido privilégient la souplesse plutôt que la force. On peut pratiquer à partir de 8 ans à 65 ans. Inscription tout l'année.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du professeur Michel Vinet.

Salle des loisirs (salle des sports à coté de la bibliothèque) 22700 Louannec

Tel : 06-25-12-10-31

E-Mail : michelvinet31@yahoo.fr

Site web: www.aikido-louannec.fr

A.G.E.L.

Les nouveautés de l'automne côté gym :

Pour offrir un complément aux séances de gym tonique du mardi (1h à partir de 20h30), Gwénola Rouxel animatrice sportive de l'A.G.E.L pour la deuxième année, dispense également une séance d'une heure le jeudi à partir de 18h30.

Bien évidemment ces séances sont indépendantes (on picore l'une ou l'autre selon ses convenances personnelles), ce qui n'empêche pas leur complémentarité. En effet, les exercices et le rythme de la séance du jeudi permettent de décomposer les mouvements, d'être à l'écoute de ses perceptions corporelles, de travailler dans la profondeur sans mouvements brusques.

Les séances du mardi conservent leur caractère tonique avec plus de temps consacré au travail cardio-vasculaire.

En parallèle, l'association a choisi d'investir dans un accessoire incontournable des cours de fitness à savoir l'élastique. L'utilisation de cette résistance va permettre un travail progressif et en douceur, sans risque de traumatisme articulaire. Travail efficace donc quelque soit son âge ou son niveau.

Enfin et surtout, Line Priser est devenu le coach sportif titulaire des séances du vendredi (séance d'une heure à compter de 9h15). Aline Simon assure le remplacement de l'animatrice titulaire ; l'association profite de cette occasion pour l'en remercier.

A ce jour, il est toujours envisageable de rejoindre l'association, dont l'offre s'est diversifiée alors que le tarif « à la carte » reste modeste.

Inscription :

- 15 € : adhésion incluant l'assurance (se munir d'un certificat médical d'aptitude) ;
- 1 € chaque séance.

Rendez vous à la salle des sports de Louannec aux horaires indiqués, avec bouteille d'eau et tenue sportive.

Laurence STRICOT
06 88 12 11 08

Projet environnemental des CM1/CM2

Début 2009, la commission a approuvé l'idée suivante (inspirée de la proposition de loi des écoles élémentaires de France qui vont siéger un jour chaque année à l'Assemblée Nationale) : proposer à Mme Malacarne que sa classe « planche » sur un projet d'intérêt communal concernant l'environnement à soumettre au Conseil Municipal. Mme Malacarne a accepté de conduire ce travail librement au sein de sa classe dans le cadre de l'éducation civique. Les élèves verraient ainsi la réalisation concrète de leur travail commun et prendraient conscience de ce qu'est la vie municipale.

Mme Malacarne a débattu du choix du projet en classe. Les enfants très concernés par l'environnement ne manquaient pas d'idées : promouvoir la marche à pied, le recyclage, le tri, le covoiturage, la suppression des emballages…..déjà des citoyens concernés ! La classe a opté pour la protection de la faune et de la flore du bord du Len. Les élèves en ont déduit que pour parvenir au but, il leur fallait informer le public et les convaincre, donc pour cela : installer des panneaux informatifs était la meilleure solution.

Le 19 octobre, Mme Malacarne et sa classe ont été invitées à venir exposer le projet dans la salle du Conseil Municipal devant la commission Environnement, l'adjoint aux Affaires Scolaires et moi-même, adjointe à L'Urbanisme et à l'environnement. Les conseillers ont posé quelques questions aux élèves sur la mise en œuvre de leurs panneaux. Ils ont expliqué qu'ils désiraient produire deux types de panneaux : l'un consacré aux plantes, l'autre aux oiseaux avec textes et photos, tous surmontés de titre et de slogans. Les panneaux « oiseaux » seraient implantés l'un après le motel direction Pont Couennec, l'autre le long du parking face au restaurant la Teranga à l'entrée du sentier qui borde la RD 6, le panneau « Plantes » à l'entrée du Kin dans le camping. Les enfants ont affirmé qu'il s'agissait des endroits précis où autochtones et touristes s'arrêtent pour regarder les oiseaux et les photographier et ont conclu que ceux-ci connaîtront mieux le lieu qu'ils habitent ou qu'ils visitent et seront donc plus enclins à le protéger.

Chaque élève ayant contribué à l'élaboration des différentes vignettes et photos verra ses nom et prénom apposés en dessous.

Mme la Directrice m'a demandé ensuite d'expliquer les grandes lignes de la vie municipale. Sous la forme ludique de questions/réponses, j'ai décrit le rôle du maire, des adjoints, le travail des commissions mais aussi les symboles républicains : la photo du Président, l'effigie et le buste de Marianne, le sens du blason et du logo de Louannec.

Il était 10h30 lorsque nous avons levé « la séance » en nous donnant rendez-vous au mois de mars.

Le 24 novembre, le projet a été soumis au Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité. Une somme pour financer ces panneaux sera inscrite au budget 2011.

Il a été convenu que je me rendrai en mars dans la classe de Mme Malacarne pour exposer le coût réel du projet retenu avec devis (matériau, impression, couleur…). J'expliquerai de façon simple le budget communal et j'inscrirai le projet des enfants dans la politique plus large de la commune et de l'agglomération en matière d'environnement (sentiers de randonnée, sentier littoral, déchèterie, tri sélectif…), toutes choses qu'ils peuvent appréhender autour d'eux. Ainsi nos jeunes pourront prendre conscience que chacun à son niveau peut apporter sa pierre à la préservation du territoire.

Christiane BOUVIER

Maisons fleuries : Palmarès 2010

Chaque année, Louannec organise le concours des maisons fleuries qui récompense les amoureux des fleurs ainsi que les jardiniers en herbe dans les différentes catégories. Nous avons récompensé cette année 24 candidats. Notre jury communal est passé courant juin et celui du Pays Touristique, début juillet qui, lui, a apprécié les premiers de notre classement communal. Divers éléments d'appréciation sont pris en compte pour notre commune : le cadre de vie général c'est-à-dire les abords et la mise en valeur du bâti, le mobilier, les vasques, jardinières, parterres mais aussi le décor floral, la couleur, l'harmonie et la qualité de l'entretien. A cela s'ajoute depuis deux ans : le fleurissement raisonné. En effet, j'en ai parlé dans un précédent bulletin, la commune s'est orientée vers la gestion différenciée des espaces avec pour devise « A quoi bon travailler pour la nature si c'est pour la dénaturer ». La gestion différenciée doit être perçue comme un moyen de trouver un équilibre entre préservation du patrimoine naturel et accueil du public et des touristes. C'est aussi préserver voire augmenter la diversité biologique. Elle est chez nous effectuée de façon pro-

gressive et réclame la formation de notre personnel et un important travail de communication envers nos concitoyens car cela signifie des tontes plus espacées, moins d'arrosage, un entretien des trottoirs sablés sans pesticide donc avec des moyens plus coûteux en personnel mais non toxiques pour la nature. Il faudra s'habituer à voir l'herbe pousser plus longtemps ici et là ! Adaptation et patience seront les principales exigences du nouveau fleurissement. Malgré ces contraintes, la commune a fait forte impression sur le jury du Pays Touristique et donc s'est vu récompensée d'un 2ème prix dans la catégorie des communes de moins de 3000 habitants. Bravo à nos jardiniers (Jean Pierre, Cédric, William et Alain) ! Une mention toute spéciale pour Daniel Coïc qui a la charge des cimetières pour lesquels on reçoit continuellement en mairie les remerciements des familles pour sa propreté et son organisation.

Le jury du Pays Touristique

Par leurs actions, les particuliers participent bien entendu largement à l'embellissement collectif du village et des voies. Le Pays Touristique a récompensé trois personnes cette année, habituellement nous n'avons qu'un ou deux lauréats, ce qui est tout à fait remarquable.

Je voudrais aussi saluer les efforts des particuliers, qui non seulement réalisent de très beaux jardins, mais aussi fleurissent les abords extérieurs de leurs propriétés sur le domaine public et tous ceux qui ont à cœur de nettoyer leurs trottoirs ou la banquette empelousée ou encore le talus ou l'aplomb de leur mur donnant sur la rue sans que cela puisse gêner la circulation et cela en toute saison. C'est joli et c'est du temps épargné pour nos jardiniers, ce qui leur permet de se consacrer davantage aux espaces paysagers et floraux collectifs, cela pour un cadre de vie plus agréable.

Notre commission « Maisons Fleuries » va s'étoffer et se renouveler, de nouveaux membres vont nous rejoindre en 2011, j'aurai l'occasion dans le prochain bulletin d'en parler. La nouvelle commission aura de nouvelles idées, qui, je pense, feront progresser l'embellissement de la commune.

Merci aux membres de la commission qui m'ont épaulée pendant toute cette année : Nicole Chosse, Renée Dantec, Annie Burlot, Paulette Moullec, Catherine Calvez et Nicole Chapelain.

Merci aussi à nos sponsors sans qui nous ne pourrions autant gâter nos lauréats.

Christiane BOUVIER

PALMARÈS 2010

Catégorie : Jardins visibles de la rue

1 - THORAVAL Eugène (8 Val de Kernu)
2 - COUDRET Pierre (16 Avenue des feux du large)
3 - GUYOMARD Marie Jeanne (32 Rue des Hortensias)
Ex aequo - LE GOFF Hélène (14 Rue de Croas Nevez)
4 - COURTECUISSE (6 Val de Kernu)
Ex aequo - LE ROY Chantal (7 cité Carlouar)
Ex aequo - TURBAN Françoise (4 clos de Jardellec)

Catégorie : Parcs et grands jardins

1 - DENMAT Jeanine (64 route de Kernu)
Ex aequo - LALLES Maurice (2 roz Plaen)
2 - BIZEUL Marie-Odile (11 résidence Kerawel)
Ex aequo - BROCHET Raymond (3 rue du Rosédo)
3 - LE BRUN Sylvie (58 route de Kernu)
4 - PERAZZI Marie Thérèse (33 route de Tréguier)

Catégorie : Façades fleuries

1 - MAZIERES Irène (7 route de Kernu)
2 - POLLES Michel (9 rue de Keréon)
Ex aequo - PEZRON Annick (15 Croas Nevez)
3 - OMBRERIE Claudine (2 route de Pen ar Hoat)
4 - BOISIVON Gabriel (15 rue des Roches Douvres)

Catégorie : Potagers

1 - FLEURY Bernard (12 Rue du Nividic)
2 - MADEC (1 rue du Nividic)
Ex aequo - GODE Pierre (18 Avenue des Feux du Large)
3 - LE BRAZ Jacques (6 Avenue des Feux du Large)
Ex aequo NICOLAS Léon (2 route de Rospez)

Catégorie : Hébergement touristique

1 - LE BONNIEC Yves (8 Hent Milin Ar Stang)
2 - GOASAMPIS Gérard (24 route de Trélévern)

Ces généreuses plantes sauvages…

Quand mon regard parcourt coteaux, landes, rivages et ruisseaux, répandus sur la commune de Louannec, ma pensée se porte invariablement vers ses habitants à l'époque de la préhistoire, lointaine pour nous, mais très récente dans l'histoire de la terre.

En effet, si nous pouvions situer la durée de son existence dans une seule de nos années, les hominidés, c'est à dire les êtres d'apparence humaine, se glisseraient dans les toutes dernières minutes de cette même année…

Cela, vous en conviendrez, devrait nous inciter à une grande humilité. Il y a 7 millions d'années, le Louannécain était désespérément végétarien : les feuilles, les racines et les fruits sauvages constituaient alors l'essentiel de ses besoins alimentaires. Délivrés des mauvaises habitudes agricoles, ces végétaux, poussant sur des sols qu'ils avaient eux-même choisis, donnaient aux premiers habitants la richesse de grandes qualités nutritives, leur permettant ainsi d'affronter un monde hostile qu'ils partageaient avec de grands prédateurs, peu enclins à la clémence et au partage.

Deux millions d'années plus tard, le Louannécain ne connaît toujours pas Internet, mais il fait une découverte qui modifie singulièrement ses repas familiaux : il commence à goûter aux restes de gibiers laissés par les carnassiers ; plus tard, il apprendra à chasser et à pêcher. La découverte du feu lui fera découvrir la cuisine et ses nouveaux plaisirs. L'utilisation du sel et la dessiccation par le soleil, lui permettront enfin de conserver les produits de la chasse et de la pêche.

La part végétale représente les deux-tiers de son alimentation : le régime préhistorique est le plus sain qui soit. Tout cela pour vous dire que nous nous sommes quelque peu éloignés de ces codes de santé, au profit d'aliments à l'aspect certes plus agréable, mais dont l'intérêt nutritif semble plus discutable.

La commune de Louannec, sans posséder de spécificités botaniques particulières, permet de découvrir quelques plantes, pleines d'intérêt pour se nourrir, se soigner et peut-être bien plus encore…

Près du château de Barac'h, cueillez les feuilles d'ail des ours, dont la forme lancéolée rappelle beaucoup celle du muguet : elles agrémenteront vos plats chauds et froids.

Aux abords de la grande plage, pousse la bétoine, ancêtre du tabac avant l'arrivée de celui-ci au dix-huitième siècle. Son nom a certainement donné naissance au mot butun que je ne vous ferai pas l'injure de traduire.

Sur le Kinn, au bout du terrain de camping, vivent la salicorne, le crambé, la bette maritime et la criste marine. La salicorne se récolte jusqu'à fin juillet. Cuite à la vapeur, elle apportera sa saveur iodée à vos poissons ravis. Confite dans du vinaigre, elle sublimera vos entrées froides et autres assiettes anglaises.

Les jeunes feuilles du crambé (nommé également chou marin) se consommaient autrefois comme les brocolis, mais cette plante est aujourd'hui protégée.

La bette maritime se ramasse au printemps, quand ses feuilles sont tendres. Le mode de préparation de sa cousine cultivée lui convient parfaitement.

La criste marine, de la famille des ombellifères, trouve la faveur des plus grands chefs, tant son originalité gustative apporte une note inattendue à la plus modeste de leurs recettes. Vous pouvez, sans hésitation, la confire ou la cuire comme les salicornes.

La fougère grand-aigle (ainsi nommée car en contre-jour, sa forme rappelle l'aigle à deux têtes qui figure sur les armoiries des Habsbourg) pousse communément sur nos talus. Cueillies au printemps, ses jeunes crosses en forme de serpent se préparent à la vapeur comme les haricots verts.

La renouée poivre-d'eau, répandue aux abords de nos ruisseaux, remplaçait autrefois le poivre importé à grands frais de l'Inde, et donc réservé aux tables des plus riches.

Les pétales de la camomille des teinturiers, superbe marguerite jaune qui vit aux abords des champs, fournissent aux peintres étonnés des couleurs de soleil.

La chélidoine, plante la plus efficace contre les verrues, tient son nom du grec : khèlidon, qui signifie : hirondelle. En effet, les anciens constatèrent, que ce passereau ouvrait les yeux de ses petits qui naissaient aveugles en frottant leurs paupières d'un brin de cette plante. On peut la découvrir à Nantouar.

Le genêt à balai, arbrisseau emblématique de la Bretagne, était autrefois l'insigne des personnes qui arrangeaient les mariages entre deux familles : le marieur, muni d'une de ses branches, se présentait à la mère de la jeune fille. Si elle l'accueillait à l'entrée du bâtiment de ferme, le mariage se ferait….

Si elle rentrait dans la pièce en se tournant vers la cheminée, l'amoureux de la belle, hélas, devait chercher ailleurs.

En infusion, les boutons de fleurs de genêt à balai

possèdent des vertus tonicardiaques. Confits dans du vinaigre, ils rappellent les câpres. Prélevées au printemps, ses jeunes pousses donnent un joli colorant vert pour teindre la laine.

La recherche séculaire des plantes comestibles pour la survie glisse peu à peu vers une démarche gastronomique, plus proche de nos aspirations modernes.

Ne reniez pas ces légumes du passé qui pourraient devenir ceux de notre futur.

Si cette petite promenade sur les sentiers de Louannec vous a intéressé, vous pouvez la poursuivre en parcourant mon dernier ouvrage :
« Cuisinez les plantes sauvages » - Editions Dangles.

Claude LONDRES

Jardinez au naturel !

Vous disposez d'un jardin d'agrément (même d'une simple pelouse) et/ou d'un jardin potager.

Vous pouvez jardiner au naturel tout en faisant pousser vos économies.

Il suffit d'adopter des techniques douces, respectueuses de l'environnement (sol, eau, faune et flore) et faciles à mettre en œuvre, pour un développement durable :

- économies d'eau,
- protection et fertilisation du sol (paillage, compostage etc.),
- méthodes naturelles (purins etc...),
- restauration progressive de la biodiversité.

Les avantages :

- l'épanouissement personnel,
- la santé et le bien-être,
- l'autoproduction (économies) même d'un carré de salades,
- le partage de vos produits, de vos graines et de votre savoir-faire avec vos enfants, voisins et amis.

Les Jardiniers de France, association régie par la « loi de 1901 » reconnue d'utilité publique, adhérente de la charte du « Jardinage au naturel », peuvent vous y aider par :

- des rencontres entre jardiniers permettant la transmission du savoir-faire,
- des ateliers de jardinage organisés par l'association,
- des visites de jardins,
- des échanges de graines, de boutures, de plantes,
- le choix sur catalogue de graines, bulbes, plants, produits non polluants et matériels.

Renseignements auprès de Joël Denmat, votre correspondant « Jardiniers de France », qui jardine au 64, route de Kernu à Louannec et au 02 96 23 16 76.

Pour en savoir plus :
Jardiniers de France
40, route d'Aulnoy
59300 VALENCIENNES
Tél. 03 27 46 37 50
www.jardiniersdefrance.com

Pensons aux générations futures !

Joël DENMAT

D3E

Qu'est-ce qu'un D3E ? : un déchet d'équipement électrique ou électronique

Donnons une deuxième vie à nos appareils usagés !

Le Conseil Général et Lannion Trégor Agglomération s'impliquent pour équiper les déchèteries de cette nouvelle filière de tri avec l'organisme Ecosystèmes. Celui-ci garantit un traitement rigoureux et sécurisé des déchets dans des conditions environnementales contrôlées.

Alors surtout, adoptez les bons reflexes et ne jetez plus vos D3E à la poubelle !

Comment ça marche ?

- la reprise par le distributeur : si vous achetez un appareil électrique ou électronique, votre distributeur est tenu de reprendre l'ancien lors de l'achat ou de la livraison.
- Le don à une association : par exemple, l'association Emmaüs récupère les appareils même s'ils sont en panne. Leurs ateliers les réparent et les redistribuent.
- Le dépôt en déchèterie : celle-ci favorisent le recyclage et la valorisation des matériaux de ces appareils.

Que deviennent-ils ?

- la rénovation pour réutilisation
- le recyclage des matériaux
- la valorisation sous forme d'énergie
- l'élimination contrôlée

8 déchèteries de Lannion Trégor Agglomération disposent de filières de traitement D3E

Les plus proches pour nous sont celles de LOUANNEC et de LANNION

Christiane BOUVIER

Des nouvelles de nos whippets....

Il n'est plus nécessaire de présenter Nicole et Raymond GALLERNE et leurs Whippets de la race des lévriers, découverts dans le bulletin municipal de décembre 2008.

Leur passion pour les courses de lévriers est toujours au top, avec leurs deux whippets âgés de près de quatre ans, frère et sœur **BREC'HAN** et **BRUGENN ROZ**. Tous deux, aux résultats très prometteurs il y a deux ans en début de carrière permettaient à leurs propriétaires de bons espoirs de se placer parmi les meilleurs français.

Pour cela, ils parcourent la France afin de qualifier leurs whippets pour le championnat.

C'est la deuxième année que les lévriers de LOUANNEC, accèdent aux meilleures places du podium.

Ainsi, en mai 2009 Brec'han est devenu vice-champion de France sur le cynodrome de Mont de Marsan dans les Landes, le plus beau mais le plus difficile par la longueur de la piste. En effet, pour parcourir 380 m en vitesse pure et comportant quatre virages, le lévrier doit avoir un entraînement très intense et de l'endurance. La vitesse moyenne est de 57-58 kms/heure pour les plus rapides.

Quant à Brugenn, au grand désespoir des ses maîtres, avait été écartée de la compétition à cause de ses chaleurs déclarées quelques jours auparavant, alors qu'elle était donnée partout pour favorite d'après ses résultats.

Cette année le Championnat de France toutes races de lévriers s'est déroulé près du Mans les 23 et 24 mai 2010, sur une piste en sable, assez difficile, de 350 m, comportant trois virages.

Il est important de préciser que les whippets, race la plus représentée chez les lévriers, sont répartis en trois catégories, pour les mâles comme pour les femelles.

- WF ou WM pour les plus petits donc plus légers,

- GWF ou GWM pour les moyens, catégorie la plus importante par le nombre,

- TGWF ou TGWM pour les plus grands donc plus lourds.

Dans la catégorie des GWM, **Brec'han An Arvor**, il n'y avait pas moins de trente participants, d'un très bon niveau s'est classé au sixième temps des séries de qualifications.

Ensuite six demi-finales à six permettaient à chaque premier d'accéder en finale. Tête de série, Il s'est bien battu et a remporté sa course brillamment.

Pour la grande finale, participaient six excellents coursiers. En effet, il y avait parmi eux, trois champions et **Brec'han**, et les deux autres non moins rapides.

Une finale à six n'étant jamais prévisible, n'importe quel coursier peut gagner la course.

Le tirage au sort des boîtes de départ a une importance de premier ordre puisque tous les chiens ne se placent pas dans la même ligne au départ. Il peut y avoir confrontation dès la sortie, chacun cherchant sa place. Un départ en virage est toujours difficile.

Dans le cas présent, la sortie s'est bien passée pour tous, mais c'est dans la ligne droite en face que tout a basculé.

Brec'han était bien lancé quand est intervenue une bousculade. Pour l'éviter il s'est écarté vers l'extérieur, ce qui lui a valu trop d'effort pour remonter suffisamment son retard. Il termine cinquième. Mais le principal est qu'il ait pu accéder à cette finale.

Dans la catégorie des WF, concourait donc au championnat pour la première fois **Brugenn Roz**, elles étaient six participantes. Il faut dire que cette catégorie est beaucoup moins importante par le nombre.

Mais elle aussi était confrontée à du beau monde puisque sur les six, il y avait une double championne et trois vice-championnes.

Brugenn Roz a remporté le meilleur temps des deux séries de qualification, avec accès direct en finale.

Elle a eu la chance de partir de la boîte quatre, car elle se place toujours d'office, dès la sortie sur un trajet extérieur. Sa vitesse de sortie l'a propulsée en tête dès la première seconde et elle a continué à accentuer son avance. Elle n'a jamais été inquiétée.

Une magnifique finale pour **Brugenn Roz** qui devient donc championne de France 2010.

Les courses de sélection pour l'année 2011 ont repris. Les résultats sont toujours excellents.

On peut signaler en particulier la course nationale spéciale whippets ayant valeur de Championnat de France sur petite distance soit 275 m, qui s'est déroulée le 16 octobre à Cransac, en Aveyron.

C'est une distance trop courte qui ne permet pas à un lévrier de se rattraper, la moindre erreur ou bousculade lui est fatale.

Brec'han confirme son niveau en terminant à nouveau à une magnifique seconde place.

Quant à Brugenn, elle finit troisième, encore victime de ses chaleurs puisqu'elle en sortait à peine. Mais elle a fait aussi une belle compétition.

Nicole et Raymond GALLERNE, petits éleveurs amateurs, sont fiers de ces résultats et sont très heureux d'avoir placé au plus haut niveau encore cette année leurs deux whippets.

Cependant, les jeunes concurrents arrivent et les places sont donc vite revendiquées. C'est la loi du sport.

Mais ils peuvent encore pendant deux saisons se placer parmi les meilleurs dans la mesure où leur entraînement reprenne dès janvier de façon progressive et régulière.

Nicole GALLERNE

1958 - Supporters et joueurs de foot de Louannec Sports : Les reconnaissez-vous ?

Debout de gauche à droite : Emile QUENNIEC - J-Y MERRER - Yves GUEGUEN - Henri PEZRON - Louis GUEGUEN - Jean LE MOIGNE - Bernard GARREC - Désiré LUCAS - Bernard GUEGUEN - Raymond EVEN - Eugène NEDELEC

Accroupis de gauche à droite : Louis L'HEVEDER - Jean-François PEZRON - Yves GODE - Gérald PARANTHOEN - Rolland LISSILOUR - Yves FICHOUX et le jeune Alain SIMON fils de Gaby SIMON.

• **Elections cantonales**

Elles auront lieu les 20 et 27 mars 2011 dans la salle du Foyer où seront installés trois bureaux ouverts de 8h à 18h.

• **Inscriptions sur la liste électorale**

Il reste encore quelques jours (jusqu'au 31 décembre 2010) pour vous inscrire sur la liste électorale et ainsi pouvoir voter en 2011.

• **Emplois des jeunes pendant la période estivale**

Les jeunes candidats(+ 18 ans) à un emploi estival au camping peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie à partir du 15 janvier 2011. Prière de respecter la date de clôture des inscriptions inscrite sur le dossier.

• **Recensement militaire**

Les jeunes hommes et jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date anniversaire de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et aux concours ainsi qu'à la conduite accompagnée soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

• **GDF Suez**

Contacts utiles :

- Urgences gaz naturel : appeler le GrDF au 800 47 33 33(appel gratuit depuis un poste fixe)
- Raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Si vous avez un contrat gaz naturel ou électricité Gaz de France Dolce Vita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

• **TER Bretagne**

4 tarifs régionaux :

- la ligne solidaire « ACTUEL » : pour les demandeurs d'emploi et les personnes en situation difficile. Carte annuelle qui offre 75% de réduction sur l'ensemble des déplacements + un billet aller-retour gratuit « ACTUEL emploi gratuit »
- le billet « RIBAMBEL » : gratuité à tous les enfants de moins de 12 ans voyageant accompagné d'un adulte payant
- l'abonnement « UZUEL » : circulation libre sur une liaison choisie avec 75% de réduction (avec accès TGV)
- la ligne loisirs « PELMEL » : un billet aller-retour+un carnet de 10 voyages avec 30% de réduction pour tous et 50% de réduction pour les jeunes de moins de 26 ans.

Demander les livrets « tarifs régionaux » pour de plus amples renseignements.

• **Impôts**

Si vous souhaitez bénéficier des facilités liées au paiement de vos impôts par internet :

Rendez-vous sur le site : impots.gouv.fr, rubrique particuliers

Les agents du service des impôts des Particuliers (SIP) et des Trésoreries dont vous dépendez sont également à votre disposition pour vous communiquer toute information utile.

• **Bibliothèque (Centre des loisirs de Louannec)**

Elle est ouverte 3 fois par semaine (2 fois pendant les vacances scolaires) : Lundi de 18h à 19h, mercredi de 15h30 à 17h, samedi de 10h30 à 12h.

Environ 3 500 livres sont à votre disposition :

Adultes : romans, policiers, documentaires, BD

Jeunes : albums, romans, documentaires, BD

Les nouveautés de l'année sont dans un rayon à part, le Bibliobus du Conseil Général prête 300 livres à la bibliothèque de Louannec tous les six mois.

• **Horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boissons pour le 31 décembre**

Le Préfet des Côtes d'Armor a fixé par arrêté que les débits de boissons et restaurants définis aux articles L3331-1 et L3331-2 du code de la santé publique sont autorisés à rester ouverts toute la nuit du 31 décembre 2010 au 1er janvier 2011.

• **Objets égarés**

Beaucoup d'objets sont rapportés en mairie, peu de propriétaires se manifestent. Les services de la mairie les gardent à disposition 1 an et 1 jour avant destruction.

Agglomobi

Vous habitez Louannec, vous avez des difficultés à vous déplacer, Lannion-Trégor Agglomération vous propose le service « Agglomobi », un service de transport pour les personnes à mobilité réduite.

Pour qui ?

L'accès est réservé aux personnes invalides (carte d'invalidité à 80% et plus) et aux personnes de plus de 80 ans. Chaque bénéficiaire peut être accompagnée d'une tierce personne dans la limite des places disponibles.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de présenter sa carte au chauffeur.

Comment fonctionne-t-il ?

Pour réserver un voyage :

- la veille avant 17 h pour un voyage le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- pour un voyage le lundi, la réservation doit être faite le vendredi avant 17h.

Votre réservation sera enregistrée dans la limite des places disponibles.

Téléphonez au numéro suivant : N° Azur 0 810 22 22 22 (Prix d'un appel local).

Centre d'appel ouvert :

- de 7 h à 20 h du lundi au vendredi
- de 8 h à 12 h le samedi

Le jour J, un minibus spécialement aménagé viendra vous chercher à votre domicile, à l'horaire convenu et vous déposera à l'adresse donnée lors de la réservation.

A quels horaires ?

Les transports sont assurés du lundi au vendredi de 9h 30 à 18h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17h 30 (sauf jours fériés).

Combien je coûte ?

Le prix d'un trajet aller simple est de :

- 2,20 € quelle que soit la distance parcourue
- 1,70 € par carnet de 10 tickets

Et les tickets ?

Les tickets sont à acheter directement auprès du chauffeur du minibus. N'oubliez pas de présenter votre carte d'invalidité avant d'effectuer le trajet ou votre carte d'identité pour les octogénaires.

(Attention : ce service ne peut pas être utilisé pour les déplacements pris en charge par la sécurité sociale.)

Pour tout renseignement : LTA - Tél. 02 96 05 09 00

ARTISANS DE LOUANNEC

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	*ACTIVITÉ*
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
E.G.C.M	3 Park Ar C'hastell	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39	Electricité
Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73	Couvreur- Plombier
LAOUENAN Amédée	Coat Gourhant	02.96.23.34.84	Bâtiment
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
ALLAIN Gauthier	38 route de Tréguier	02.96.23.07.38	Travaux bâtiment
AMBULANCE LE ROUX SCI Le Labrador	Poulajou	02.96.23.29.89	Ambulance
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60	Fenêtres Vérandas Alu
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12	Electricité Plomberie Sanitaire
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.03.03	Charpente Menuiserie Cloisons
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
PAYSAGES JP	Route de Perros	02.96.91.12.24	Entretien Jardins
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87	Couture
ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96	Voilerie-Grément-Chantier
TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08	Entretien Propriété
Services aux Particuliers	Louannec	02.96.91.12.24	Services à la personne
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02.96.91.12.91	Informatique PME/PMI
DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79	Chantier naval
SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65	Réparation/ventes...
SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32	Electricité
CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32	Tournage d'art sur bois
ATELIER DU 2 ROUES	ZA de Mabiliès	02 96 23 08 91	Reparation/entretien cycles
ROOZEEC TECHNICS	6 route de Trélévern	02.96.91.09.92/06.31.68.93.18	Informatique
Marc SAD		02.96.23.33.86/06.86.46.95.60	Menuiserie

COMMERCANTS DE LOUANNEC

COMMERCE	*NOM PRÉNOM*	*ADRESSE*	*TELEPHONE*	*ACTIVITÉ*
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
La Teranga	M. LAINÉ	4 Route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Crêperie Ti Glas	Mme LE GUEN	4 Route de Trélévern	02.96.91.26.86	Crêperie
Pizzeria La Crèche	M. et Mme ARIBAUD	Rue Saint-Yves	06.26.84.16.52	Pizzeria
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67	Brasserie
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'Epicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BECHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Epicerie
Garage Citroën	M. REITZ	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
La Taverne	M. Gérard ROUVRAIS	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Route de Tréguier	02.96.91.28.99	Toilettage canin
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
L'Orange Confite	Mme et M. BONNIER	35 Route de Perros	02.96.91.20.28	Crêperie/saladerie
Aide 2 vie	Mr DECOUTIE Olivier	34, route de Tréguier	02.96.23.16.41	Service à la personne
Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19	Massage - Relaxation
Kamehameha		16 Ar Vouster	02.90.93.61.41	Prêt-à-porter
Faijan Anne-Lise		11 rue des Ecoles	02.96.23.23.05	Pédicure

Infos pratiques

LOGEMENT - HABITAT

ADIL *(Information sur le logement)*
Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 615046

CLCV *(Consommation, Logement et Cadre de Vie)*
Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de
Consommateurs.
Tous les vendredis, 9h-12h.
Centre social de Ker-Huel
29 bd d'Armor – Lannion
Tél. : 02 96 482747
E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr
Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR *(Association des consommateurs)*
AL de Pailpol/Lannion
Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi
de 15h30 à 18h30.
Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.
1 rue Ampère
22300 LANNION

C.A.U.E *(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)*
M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Equipement de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.
Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

EDF – GDF :
8 Quai d'Aiguillon
22300 Lannion
Tél. : 08 10 731646
Sécurité-dépannage :
n°azur 08 10 33 03 22

TRANSPORT

Agglo' mobi :
n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :
Rte de Trégastel – Lannion
Tél. : 02 96 058222

EMPLOI

ANPE : Place des Ursulines – Lannion
Tél. : 02 96 466020

ASSEDIC :
10 rue du Forlac'h – Lannion
Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à l'ANPE peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit
15 Quai Maréchal Foch
Route de Loguivy
22300 LANNION
Tél. : 02 96 379060
Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)
et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts
Kroas Hent Perros
22300 Lannion
Tél. : 02 96 489594

Trésor Public
12 rue des Sept Iles
22700 Perros-Guirec
Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier
Tél. : 02 96 057111

Polyclinique du Trégor :
Tél. : 02 96 46 6565

SOCIAL

CPAM *(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)*
39 Avenue du Park Nevez
BP 40746
22300 LANNION
Tél. : 0 820 904 179

CAF *(Caisse d'Allocations Familiales)*
- Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
  Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.
- Centre social de Ker-Huel
  29, bd d'Armor Lannion
  2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance
La Croix d'Or
22300 LANNION
Tél. : 02 96 91 44 56

Association FILEA
Service d'écoute Parents/enfants
17, rue Joseph Morand – Lannion
Tél. : 02 96 37 7407

ALMA 22 *(Allo Maltraitance Personnes Agées)*
ALMA 22
BP 4618
22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22
Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

NUMEROS D'URGENCE
SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 107
(112 à partir d'un portable)

À votre service

Pompiers 18

Gendarmerie 02 96 23 20 17

Médecins

Roland LE GALL
Croas Hent 02 96 23 28 94

Nathalie RONNELLE
4, route de Tréguier 02 96 23 14 31

Sylvie LE BERRE
20 Avenue des Feux du Large 02 96 23 20 51

Cabinets soins infirmiers

2, rue St Yves 02 96 23 26 54

Chirugiens-dentistes

Gilles LE PAGE
5, route de Perros 02 96 49 06 20
Françoise SIAUVE-LE DŒUFF
3, rue des Écoles 02 96 23 22 68

Pharmacie

Anne GUEZIEC
Rue des feux du Large 02 96 23 19 71

Masseur Kinésithérapeute

René THUAULT - Anne-Marie ALLAIN
Croas Hent 02 96 23 07 98

Ambulance Taxi

Fabienne LE ROUX 02 96 23 29 89

Taxis - Malades assis

A BORD TAXI 02 96 54 61 64
06 12 53 34 71

La Poste 02 96 23 37 72

Les Ecoles

Ecole Elémentaire 02 96 91 13 65
Ecole Maternelle 02 96 91 25 47

Relais Assistantes Maternelles 02 96 23 20 63

Aide-ménagère - Soins à domicile

25, Av. de la mairie
St-Quay Perros 02 96 91 00 09

Centre de Loisirs
Rue des Ecoles 02 96 91 22 25

Camping municipal
Ernest Renan 02 96 23 11 78

E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence
Electricité - Gaz 0810 333 122

Préfecture St-Brieuc 02 96 62 44 22

S/Préfecture Lannion 02 96 46 74 46

Correspondants

Ouest-France 02 96 23 08 56
06 87 35 61 70
michel.fomel@wanadoo.fr

le Télégramme 02 96 23 70 46
02 96 91 17 29
rene.even@orange.fr

le Trégor 02 96 23 07 59
annick.le-gall2@wanadoo.fr

Horaires Déchèterie

Ouvert le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

Le BIM

Adjoint responsable de la publication : C. Bouvier
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :
C. Bouvier, G. Egault, D. Gannat
N. Michel, D. Viard

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63
Fax : 02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :
Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi 9 h 00 - 12 h 00
E-mail : mairie-louannec@orange.fr
Internet : www.louannec.com

E-mail : camping-louannec@orange.fr
bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjoints

Jean NICOLAS	*Tous les jours*	10 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	Mardi/Jeudi/Samedi	10 h -12 h
Christiane BOUVIER	Mardi/Samedi	10 h - 12 h
Gervais EGAULT	Samedi	10 h -12 h
Jacques MAZEAS	Mardi/Jeudi/Samedi	10 h -12 h
Jean-Marc FABRE	Samedi	10 h -12 h
François LE BOZEC	Jeudi	10 h 30 -12 h

et sur rendez-vous

Impression : Publi Trégor - Lannion

Mairie de Louannec - 3, route de Perros - Tél. : 02 96 23 20 63 - Fax : 02 96 23 35 42
E-mail : mairie-louannec@wanadoo.fr - Internet : www.louannec.com